

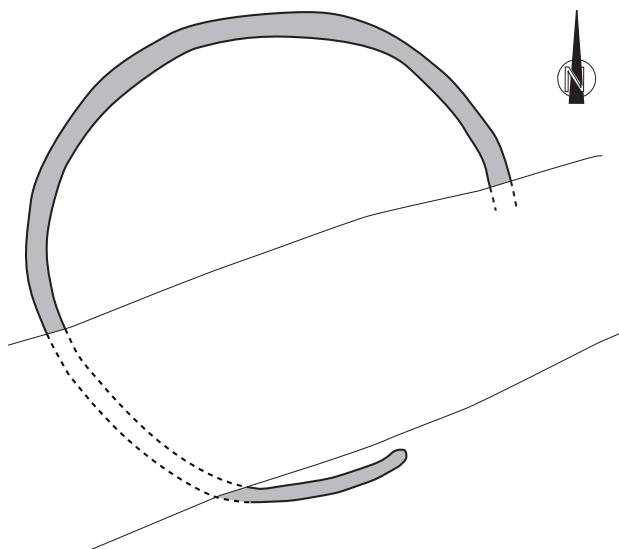
Bretagne, Côtes d'Armor

Site du Quelven

Parcelleire protohistorique et cercle fossoyé interrompu du premier âge du Fer

sous la direction de

Didier Cahu



Bretagne, Côtes d'Armor

Pluzunet, *Site du Quelven*

Parcelle protohistorique et cercle fossoyé interrompu du premier âge du Fer

sous la direction de

Didier Cahu

avec la collaboration de

Théophane Nicolas

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737

35577 CESSON-SEVIGNE Cédex

Tél. 02 23 36 00 40 Fax 02 23 36 00 50

Octobre 2015

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
9	Notice scientifique
10	Tableau récapitulatif des résultats
11	Localisation de l'opération
12	Extrait du plan cadastral
13	Arrêté de prescription
15	Arrêté de désignation

Résultats

18	1.	Cadre général de l'intervention archéologique
18	1.1	Cadre local et naturel
21	1.2	Contexte archéologique
21	1.3	L'intervention archéologique. Stratégie, méthodes et contraintes
21	1.3.1	Objectifs, méthodes et contraintes techniques
23	1.3.2	Enregistrement et fouille
25	2.	L'occupation archéologique
25	2.1	Zone B
26	2.1.1	Une bande de roulement de travaux
26	2.1.2	Parcellaire napoléonien
28	2.1.3	Parcellaire protohistorique ?
29	2.2	Zone A
29	2.2.1	Occupation moderne à contemporaine
29	2.2.1.1	Occupation contemporaine
30	2.2.1.2	Parcellaire moderne
33	2.2.2	Indice gallo- romain
34	2.2.3	Un parcellaire ancien
34	2.2.3.1	Quart nord ouest de l'emprise
35	2.2.3.2	Centre ouest de l'emprise
35	2.2.3.3	Est de l'emprise
37	2.2.4	Enclos funéraire ou maison circulaire du premier âge du Fer
37	2.2.4.1	Description et fouille
41	2.2.4.2	Maison circulaire ou enclos funéraire ?
49	3.	Etude de la céramique et des pesons
54	4.	Conclusion

55

Bibliographie

57

Liste des figures

Inventaires techniques

60

Inventaire des unités stratigraphiques

63

Inventaire du mobilier archéologique

64

Inventaire des documents photographiques

65

Inventaire des documents graphiques

66

Inventaire des documents écrits

67

Datation radiocarbone



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Côtes d'Armor (22)

Commune
Pluzunet

Adresse ou lieu-dit
Site du Quelven

Codes

code INSEE
22245

Numéro de dossier Patriarche
non communiqué

Numéro de l'entité archéologique
non communiqué

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

Zone est

x : 1233800 (Lambert 93 CC48)
y : 7191400 (Lambert 93 CC48)
z : 110 m NGF

Zone ouest

x : 1233650 (Lambert 93 CC48)
y : 7291100 (Lambert 93 CC48)
z : 111 m NGF

Références cadastrales

Commune
Pluzunet

Année
2015

section(s)
A et B

parcelle(s)
1237, 933

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Propriétaire du terrain

Smitred Ouest Armor

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2015-096

Numéro de l'opération
D110255

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2015-135

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Smitred Ouest Armor
Site du Quelven
22140 PLUZUNET

Nature de l'aménagement

Construction d'une serre légumière
et d'un bâtiment industriel

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Didier Cahu, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON-SEVIGNE Cédex

Dates d'intervention sur le terrain

préparation
du 13/05/2015

terrain
du 18/05 au 25/05/2015

post-fouille
du 28/05/2015 au 13/06/2015
du 01/09/2015 au 25/09/2015

Surface du projet d'aménagement

Zone Est: 19789 m²
Zone ouest: 15287 m²

Surface décapée

Zone est: 14,6 %
Zone ouest: 10,33 %

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paleolithique**
- Inferieur
 - Moyen
 - Superieur
 - Mesolithique et Epipaleolithique
- Neolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Recent
- Age du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tene (second Âge du Fer)
- Antiquite romaine (gallo-romain)**
- Republique romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Epoque medievale**
- haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Batiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Sepulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Pesons

Etudes annexes

- Carpologie
- Datation C14
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Anthracologie
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Pétrographie
- Paléoméallurgie
- Conservation
- Restauration
- ...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Prescription et contrôle scientifique
Didier Cahu, Inrap	Responsable d'opération	Responsable scientifique
Jean- Yves Tinevez, SRA	Conservateur du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Jean- Yves Tinevez, SRA	Conservateur du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Dominique Bardini, SMITRED	Aménageur	Maître d'ouvrage

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire	Terrassement mécanique	Réalisation des tranchées et rebouchage

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Didier Cahu, Inrap	Responsable, technicien d'opération	Responsable scientifique
André Nové- Josserand, Inrap	Technicien d'opération	Technicien de fouille

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Didier Cahu, Inrap	Responsable scientifique	Coordination scientifique, traitement du mobilier, rédaction, DAO, PAO

Collaborations

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Théophile Nicolas, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier céramique et des pesons

Notice scientifique

Le projet de construction d'une serre légumière et d'un bâtiment à caractère industriel est l'occasion de réaliser cette toute première intervention archéologique sur la commune de Pluzunet. Nous nous situons dans les Côtes d'Armor, entre Guingamp (20 km au sud est) et Lannion (15 km au nord- nord ouest). Plus précisément, le diagnostic se place en contexte rural 3 km à l'est du bourg de Pluzunet. Deux zones ont été étudiées de part et d'autre de la route départementale 93, une première à l'est de 19789 m², une seconde à l'ouest de 15287 m². Cet axe routier nord-sud s'inscrit d'ailleurs dans les pas d'une voie ancienne qui reliait Carhaix à Tréguier. Ces deux lots ne sont pas en vis-à-vis, si bien que les données recueillies ne se répondent pas.

À l'ouest, les quelques faits mis au jour ne concernent que des trames parcellaires assez légères. En premier lieu, il est question d'une bande de roulement clairement contemporaine. Ce sont ensuite deux linéaires fossoyés inscrits sur le cadastre napoléonien. Enfin, deux maigres réseaux de fossés semblent inédits et pourraient remonter à la protohistoire.

À l'est, les résultats sont plus prononcés. Comme sur la parcelle ouest, nous rencontrons d'abord une trame fossoyée moderne à contemporaine. Seule une éventuelle extrémité de fossé permet de supposer la mise en valeur de ce territoire pendant l'Antiquité.

Puis trois orientations parcellaires principales, discordantes du cadastre napoléonien de 1834, se dégagent et marquent une organisation ancienne. Aucun mobilier ne leur est attaché, elles restent donc très mal datées, même si la protohistoire peut être envisagée. Ces trois trames principales ont connu de nombreuses reprises : deux à trois fossés parallèles peuvent s'observer sur chacun de ces axes, et ponctuellement des curages ou recreusements se constatent.

Dans la moitié est de l'emprise du diagnostic, une organisation environ sud ouest- nord est avec un retour nord ouest- sud est pourrait être le départ d'un vaste enclos parcellaire quadrangulaire.

À l'intérieur de celui-ci, accolé à sa limite ouest, un cercle fossoyé interrompu a été exploré et entièrement fouillé. Il est complètement isolé, et malgré une large ouverture de la zone (14%), aucune structure ne vient compléter les données. Il est partiellement détruit par une probable bande de roulement contemporaine. Son diamètre extérieur est de 8,40 m pour un fossé large de 0,40 m et profond de 0,20 m avec un profil simple en cuvette. Au sud est se remarque une interruption. Deux rejets spécifiques et ponctuels (pesons au nord et vidange de foyer au niveau de l'accès) sont les seules traces anthropiques de son comblement. Une datation C14 pratiquée sur des charbons prélevés au niveau de l'entrée fournit un éventail chronologique compris entre 790 et 540 av. J.-C.

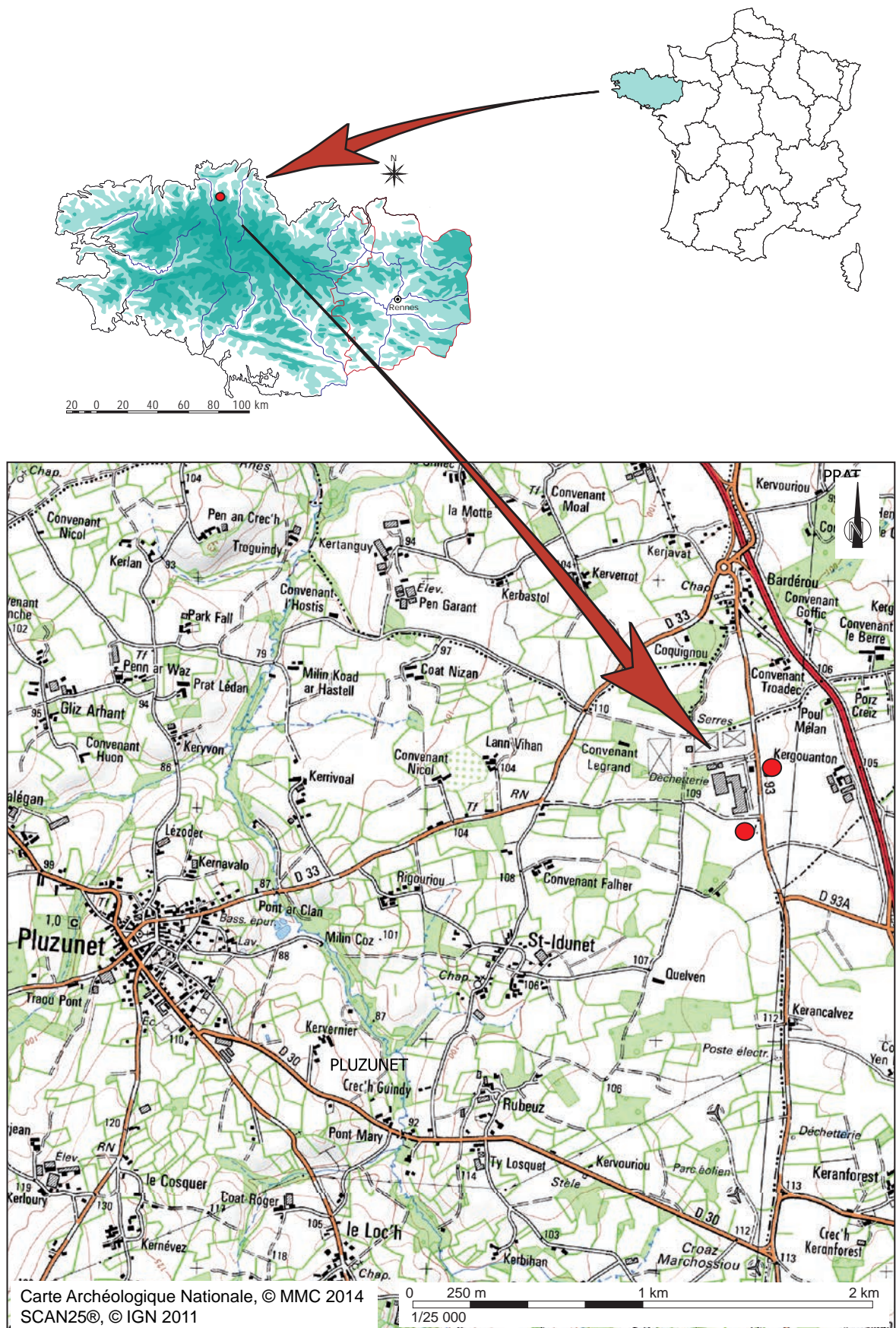
La question de la fonction de ce cercle pose problème : est-ce une maison, ou un enclos circulaire à vocation funéraire ? Pour les deux hypothèses, en comparant avec les données existantes, des arguments peuvent être avancés. Cependant, le remplissage du fossé circulaire, l'absence d'aménagements spécifiques de son creusement, ainsi que l'inexistence de structures annexes, plaident à mon sens pour un enclos circulaire à probable vocation funéraire.

Quoi qu'il en soit, enclos ou habitat, proche et certainement hors emprise, un habitat ou une nécropole est sans aucun doute en lien avec cette structure circulaire ; celui-ci ou celle-ci s'insère alors probablement dans la trame parcellaire que met en avant ce diagnostic.

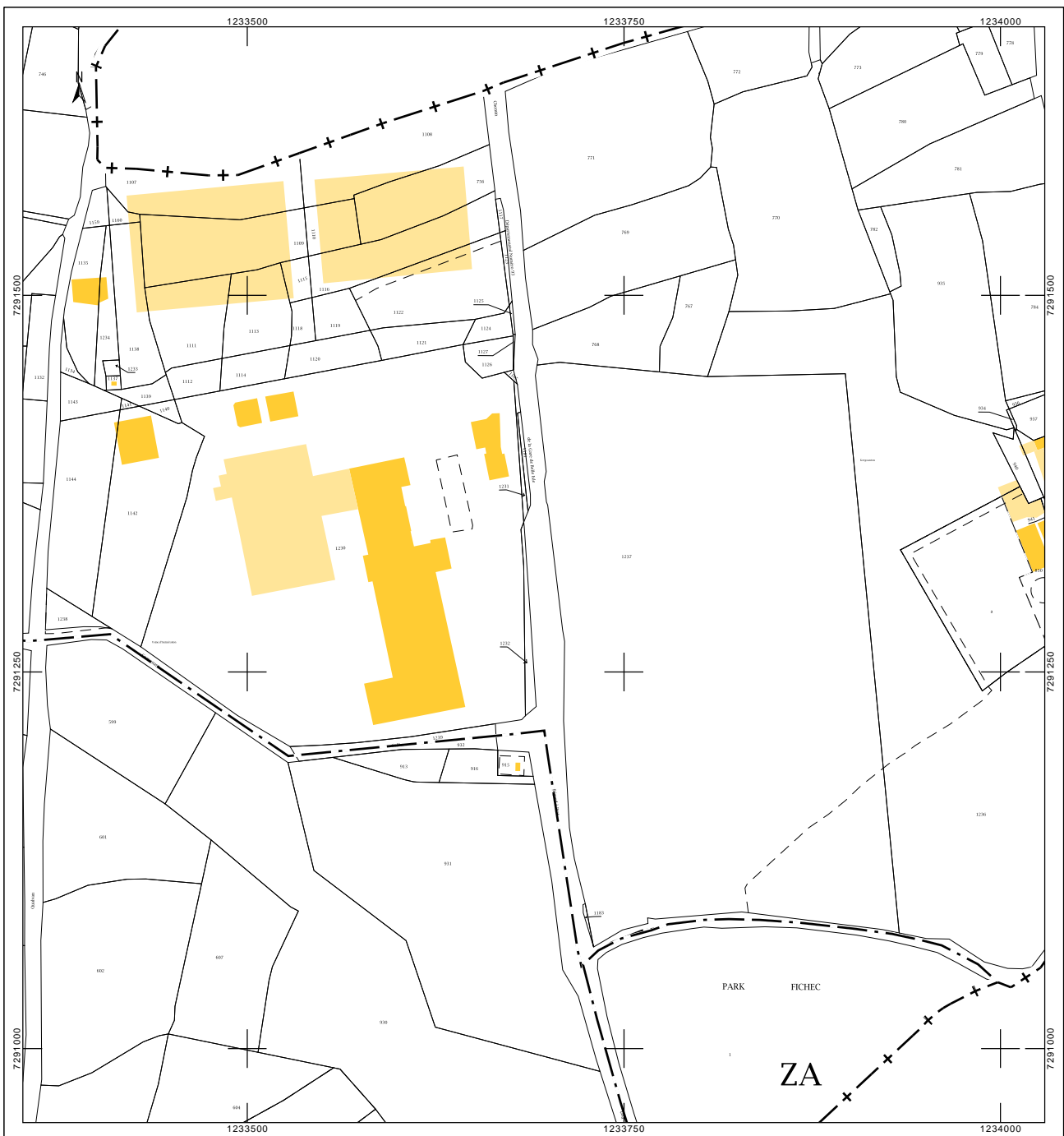
Tableau récapitulatif des résultats

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Contemporain	Linéaire de limon brun large de 8 à 13 m	Plastique	Bande de roulement d'engins
	Linéaire de limon brun large de 4 m	Ficelle plastique	
	Quatre fosses quadrangulaires		Fosses de plantation
	Linéaire avec drain plastique	Drain plastique	Drainage de la parcelle
Moderne à contemporain	A l'ouest, deux trames fossoyées pour 3 fossés		Parcelle inscrite sur le cadastre napoléonien de 1834
	A l'est, quatre trames fossoyées		
	- deux fossés nord- sud	1 tesson céramique indéterminé	
	- six fossés minimum nord- sud		
	- deux fossés est- ouest		
- deux fossés courbes environ sud ouest- nord est			
Mobilier isolé	Céramique		
Antiquité	Fosse ou départ de fossé	1 bord de tuile plate, 2 tessons céramiques	Occupation proche ?
Protohistoire ? Aucun mobilier datant	A l'ouest, deux fossés		Parcelle et amorce de parcelle quadrangulaire
	A l'est, trois trames fossoyées		
	- deux fossés sud ouest- nord est		
	- deux fossés sud est- nord ouest		
Protohistoire	- quatre fossés sud ouest- nord est avec un retour nord ouest- sud est (3 fossés)		
	Mobilier isolé	1 bord en céramique	
Premier âge du Fer	Cercle fossoyé interrompu de 8,40 m de diamètre externe	Pesons, céramique, pierres brûlées	Enclos circulaire à probable vocation funéraire

Localisation de l'opération



<p>Département : COTES D ARMOR</p> <p>Commune : PLUZUNET</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>-----</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p> <p>-----</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : Lannion Kroas Hent Perros BP 444 22305 22305 LANNION tél. 02 96 48 95 94 -fax 02 96 48 15 81 CDIF.lannion@dgfip.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : A Feuille : 000 A 03</p> <p>Échelle d'origine : 1/2500 Échelle d'édition : 1/2500</p> <p>Date d'édition : 27/03/2015 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics</p>	<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>	





0110 255
COURRIER REÇU LE
M
05 MARS 2015
INRAP GO

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2015-096 portant prescription de diagnostic archéologique

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le Code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 du 24 mai 2011 et N° 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

VU, la saisine par courrier en date du 16 février 2015 par M. Jean-Yves Menou, Président du SMITRED Ouest Armor, site du Quelven, 22140 Pluzunet demandant en vertu des articles R.523-12 et R.523.14 du Code du patrimoine, la réalisation d'un diagnostic archéologique pour un terrain situé à Pluzunet, site du Quelven (Valorys) ; reçue le 18 février 2015 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le projet d'aménagement est localisé le long d'une voie ancienne, dans un secteur favorable à la conservation de vestiges archéologiques ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Côtes d'Armor
Commune : PLUZUNET
Lieu-dit : Site du Quelven (Valorys)

Cadastre : section : B parcelles : 933.
A 1237p.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Jean-Yves Menou, Président du SMITRED Ouest Armor, site du Quelven, 22140 Pluzunet et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 23 février 2015

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : SMITRED Ouest Armor
Inrap
copie à : Préfecture des Côtes d'Armor
mairie de Pluzunet

Arrêté de désignation



COURRIER REÇU LE
1653
07 AVR, 2015
INRAP GO

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Arrêté n° 2015-135 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2015-096

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

VU l'arrêté n° 2015-096 du 23 février 2015 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Pluzunet - site du Quelven (22) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Didier CAHU - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2015-096 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Pluzunet.

Fait à Rennes, le 1^{er} avril 2015

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : INRAP
D. Cahu
copie à mairie de Pluzunet

II. Résultats

1. Cadre général de l'intervention archéologique

Le projet de construction d'une serre légumière et d'un bâtiment à caractère industriel est l'occasion de réaliser cette toute première intervention archéologique sur la commune de Pluzunet. Nous nous situons dans les Côtes d'Armor, entre Guingamp (20 km au sud est) et Lannion (15 km au nord- nord ouest).

Plus précisément, le diagnostic se place en contexte rural 3 km à l'est du bourg de Pluzunet, tout à côté du site principal (Valorys) de la SMITRED Ouest Armor, centre de tri des déchets en Côtes d'Armor. Le projet d'aménagement est d'ailleurs à l'initiative de ce complexe.

Deux zones sont étudiées de part et d'autre de la route départementale 93, une première à l'est de 19789 m², une seconde à l'ouest de 15287 m². Cet axe routier nord-sud s'inscrit d'ailleurs dans les pas d'une voie ancienne qui reliait Carhaix à Tréguier.

1.1 Cadre local et naturel

Nous nous situons dans un des pays de Bretagne nord, dans la partie centrale du Trégor, à la limite de deux grands domaines géologiques du Massif Armoricain (Chantraine et al. 1999), où agriculture et élevage dominant.

Au nord, vers Lannion et la côte, nous rencontrons l'extrémité occidentale du domaine cadomien nord- armoricain, tronçon d'une chaîne vieille de 600 millions d'années constituée de terrains protérozoïques. Au sud, nous sommes dans le massif granitique de Plouaret avec des terrains paléozoïques. L'emprise du diagnostic se place dans ce second secteur, sur sa périphérie nord est, sur des faciès pétrographiques de granodiorites (roches dérivées du granite).

Le relief de la région est surtout caractérisé par un ensemble de plateaux, ainsi que quelques butes ou crêtes, généralement déterminées par des filons de quartz ou des bancs de quartzite.

Ces plateaux ondulés évoluent assez peu de l'intérieur des terres au sud est (120-130 m) vers la bordure côtière au nord ouest (90- 110 m). Ils sont accidentés de cuvettes humides qui dérivent de la surface d'érosion éocène qui se retrouve tout au long de la côte bretonne.

Au niveau du massif de Plouaret, ces plateformes s'abaissent régulièrement de quelques 130 m au sud (crêtes à 142 m à l'ouest et à l'est de Plouaret) jusqu'à 100 m à l'ouest de Trézény. Les vallées du réseau hydrographique principal sont profondément encaissées.

Les formations superficielles se composent pour une part de limons ocres qui couvrent de larges surfaces. Ces sédiments sont homogènes, d'origine éolienne de type loessique, parfois carbonatés. Dans les environs du massif de Plouaret, ils affleurent de façon plus discontinue, généralement entre 100 et 130 m ; ils remplissent alors des cuvettes, notamment autour de Bégard, distant seulement de quelques kilomètres du diagnostic.

Ces épandages limoneux sont de type périglaciaire et d'âge Pléistocène, entre 80 et 10 000 ans B.P.

Le diagnostic archéologique du *Site de Quelven* répond à ce schéma. Il se trouve en contexte de plateau à une altitude régulière de 110- 111 mètres NGF, avec une couverture superficielle de limon de plateau ocre ou orangé (LP, **fig. 1**)

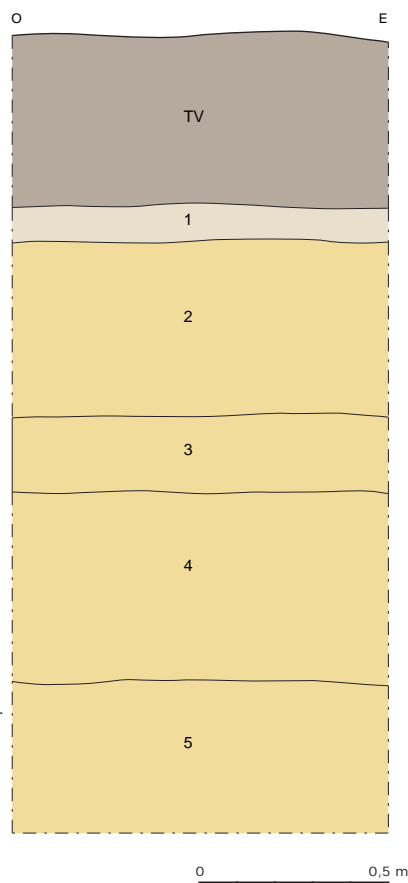
Au commencement de la tranchée 04, la réalisation d'un log (Tr 04, Log 1) ne



Fig. 1 Extrait de la carte géologique au 1/50 000 de Lannion (n° 203)

fait que confirmer la présence et la puissance de ces limons de plateau. Sous 0,40 à 0,50 m de terre végétale, toute une séquence de limons ocres ou orangés peut se voir sur une hauteur minimum de 1,60 m (fig. 2). Pour des raisons de sécurité, nous n'avons pas tenté d'atteindre le socle rocheux.

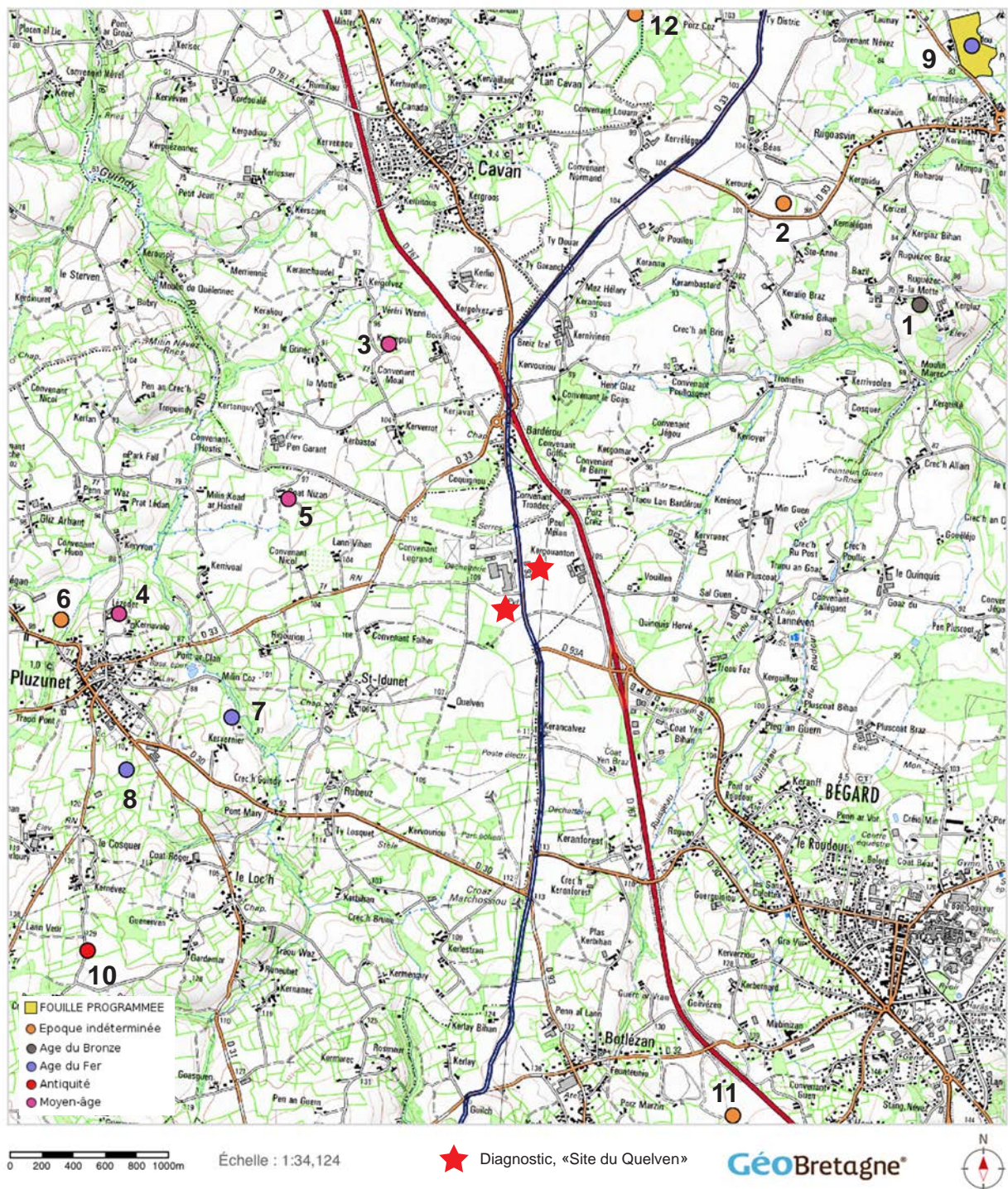
Tr 04- Log 1



- Us 1: interface, limon sablo- argileux beige clair et nodules ou inclusions de terre végétale.
- Us 2: limon argileux orangé, légèrement sableux.
- Us 3: limon argileux orangé, fractures de gel.
- Us 4: limon argileux orangé mélangé à un gravillon très fin, type Loess.
- Us 5: limon argileux orangé et manganèse.



Fig. 2 Log 01 tranchée 04



N° d'indice	Lieu-dit	Description
1	Ruguezec	Tumulus
2	Beas	Dolmen
3	Kerampouil	Motte castrale
4	Lezodec	Enclos (syst d')
5	Coatnizan	Espace fortifié, habitat
6	Nord ouest du bourg	Enclos

N° d'indice	Lieu-dit	Description
7	Kervernier	Occupation, souterrain
8	Le Champs du I	Enceinte (jusqu'à l'Antiquité)
9	Pouilladou	Exploitation agricole, souterrain
10	Le Cosquer	Occupation
11	Ty Glaz	Enclos
12	Kergrehanant	Butte

Fig. 3 Carte des indices archéologiques

1.2 Contexte archéologique

Le diagnostic archéologique prend place 3 km à l'est du bourg de Pluzunet, en contexte éminemment rural. Le nom de cette commune pourrait faire référence à Saint Unet, venu d'Irlande au VI^e siècle. Quant à la racine « Plu », récurrente en Bretagne (ou « Plou »), paroisse, elle tire son origine latine de *plebs*.

L'église de Pluzunet est mentionnée pour la première fois dans les actes en 1330. En l'état, elle figure en partie une reconstruction du XIX^e siècle avec des matériaux de l'église du XIV^e-XVII^e siècle, ainsi que le maintien d'éléments antérieurs (clocher, porche, pignon occidental).

Au plus près des parcelles diagnostiquées, à un kilomètre et demi, la carte archéologique (**fig. 3**) signale d'abord un espace fortifié et habitat du Moyen Âge (n° 5). En étendant l'observation, ce sont quelques indices de l'âge du Bronze (n°1, tumulus de l'âge du Bronze « Ruguezec »), quelques occupations de l'âge du fer (n° 7, n° 8, enceintes et souterrains), ainsi qu'une occupation antique au sud du bourg (n° 10). Il faut signaler au nord est de la carte (n° 9), sur la commune voisine de Prat, la fouille d'une exploitation agricole et d'un souterrain de l'âge du Fer par J.-P. Bardel (Bardel 1987, 1988, 1989).

Enfin, les deux parcelles diagnostiquées se placent de part et d'autre d'une voie ancienne qui semble relier Carhaix à Tréguier. Au niveau des zones diagnostiquées, il est question de l'actuelle route départementale 93.

1.3 L'intervention archéologique. Stratégie, méthodes et objectifs.

Le terrain diagnostiqué se divise en deux zones de part et d'autre de l'actuelle route départementale 93. A l'est de celle-ci, zone A, il est question d'une emprise de 19789 m² ; à l'ouest, zone B, la surface se réduit avec 15287 m².

La phase terrain s'est déroulée du 18 au 27 mai 2015, à deux personnes, soit 14 jours/homme. Pour la réalisation des tranchées, ce fut la présence d'une pelle mécanique de 25 T à godet lisse de 3 m de large.

La post-fouille a eu lieu à la base de Cesson-Sévigné.

1.3.1 Objectifs, méthodes et contraintes techniques

Le but de cette opération est de mettre en évidence l'absence ou la présence de vestiges archéologiques. Il est question d'explorer les différentes strates du terrain, d'appréhender les zones vides, de cerner les occupations humaines, d'en définir la nature, l'étendue et la chronologie, sur deux parcelles disjointes qui forment une surface totale de 3,5 hectares. Elles se placent en outre de part et d'autre d'une voie ancienne, et des aménagements ou occupations en lien avec cet axe routier peuvent être envisagés.

Les deux zones ont été traitées successivement.

A l'est de la RD 93, zone A, 4 tranchées linéaires et continues, espacées de 20 m, ont été réalisées (Tranchée 01 à 04, **fig. 4**). Sur la frange sud, une dernière série de tranchées discontinues (tranchée 5 à 8) a été effectuée dans le même alignement. Larges de 3 m, elles sont espacées de 20 m. Elles sont orientées environ est-ouest, collées au plus près de la limite d'emprise ouest, afin de mettre en avant d'éventuels aménagements liés à la voie ancienne nord- sud, actuelle route départementale 93.

Dans un second temps, en tenant compte des indices mis au jour au cours de cette première étape de travail, le centre de la tranchée 03 a été élargi afin de mettre entièrement au jour une structure circulaire fossoyée. Dans le même temps, trois nouvelles sections de tranchées linéaires (Tr 09, 10 et 11) ont été exécutées afin d'encadrer cet enclos circulaire et de détecter d'éventuelles nouvelles structures.

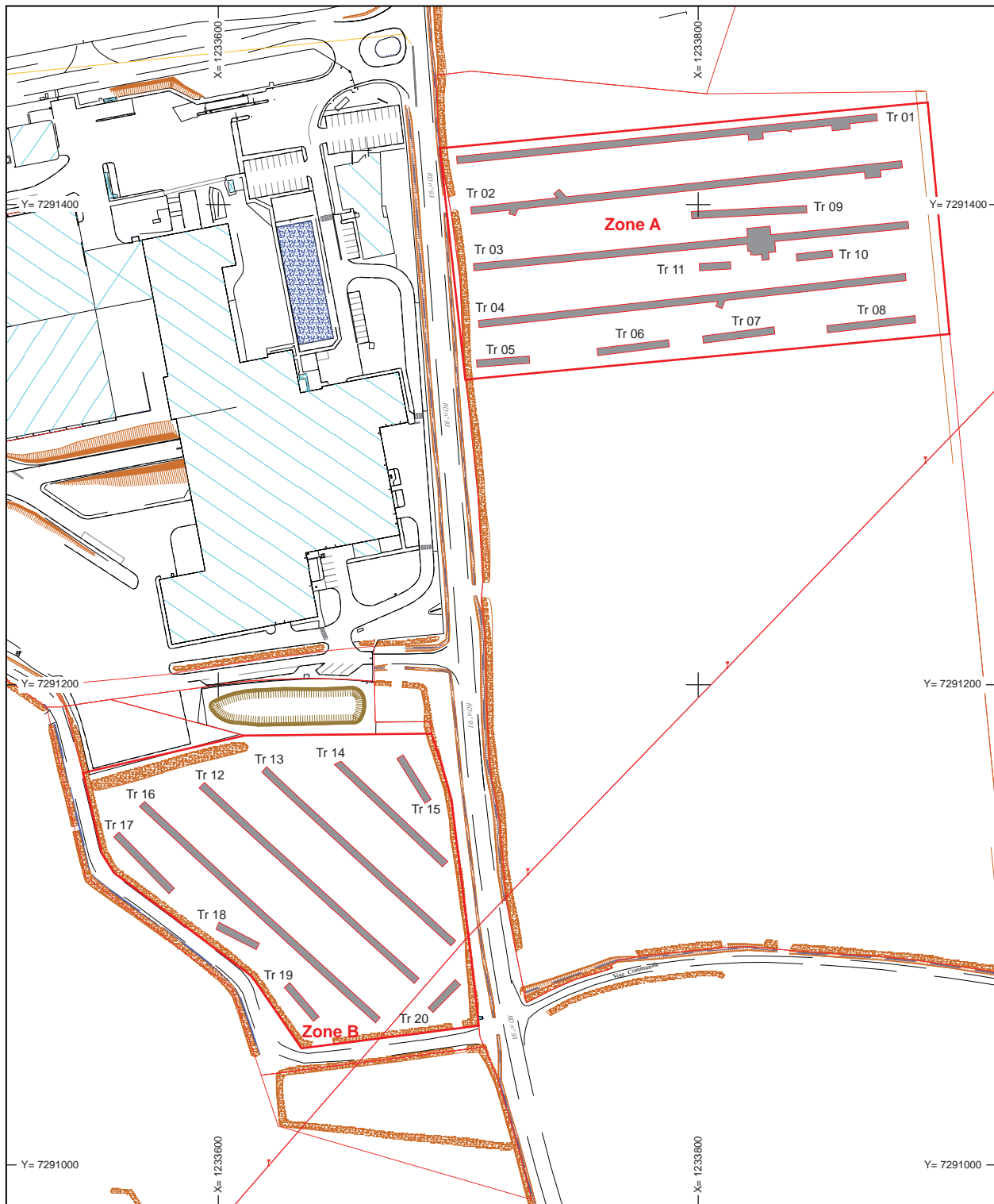


Fig. 4 Plan général des tranchées sur fond de plan géoréférencé

Parallèlement, quelques tranchées ont été élargies et de nombreuses sections de fossés ont été testées mécaniquement.

Au final, sur ce premier secteur, la surface prospectée correspond à 14,6 % de l'emprise.

Dans un dernier temps, pour respecter une demande de l'aménageur, les tranchées ont été rebouchées par la pelle mécanique en suivant l'ordre initial des terres préalablement séparées.

A l'ouest de la RD 93, zone B, cinq tranchées continues (Tr 12 à 16), espacées de 20 m, ont d'abord été réalisées sur une orientation nord-ouest- sud est. Sur

la frange sud ouest, trois nouvelles sections (Tr 17 à 19) ont été effectuées pour encadrer au mieux les limites de la zone de diagnostic (**fig. 5**). Enfin, au-delà d'une ligne électrique, une dernière tranchée (Tr 20) complète le recouvrement de l'espace. Contrairement à la zone A, aucun élargissement n'a été nécessaire. Néanmoins, chaque trame parcellaire mise au jour a été sondée mécaniquement. Au final, la surface prospectée correspond à 10,3 % de l'emprise. Enfin, tout comme pour le premier secteur est, les tranchées ont été rebouchées avec le même respect de la nature et de l'ordre du sédiment.



Fig. 5 Zone B, vue des tranchées parallèles. Au fond, les bâtiments de la SMITRED

1.3.2 Enregistrement et fouille

Une numérotation continue des tranchées a été appliquée. Au terme du diagnostic, celle-ci s'arrête à 20.

Quant à la numérotation des faits archéologiques, elle a été effectuée par tranchée, de 01 à n.

Ainsi, chaque évènement archéologique est référencé par son numéro de tranchée associé à son numéro de fait. Nous avons donc par exemple tranchée 01 un fait 01 (01.01) et tranchée 02 et un fait 01 (02.01).

Aussi, dans ce rapport et pour l'enregistrement final, chaque fait se compose de deux numéros à deux chiffres : le premier fait référence à la tranchée, le second à sa localisation dans cette dernière.

Le code d'identification Syslat est largement utilisé dans les pages qui suivent, avec quelques abréviations principales : Tr pour tranchée, St pour structure ou F pour fait, Fo pour fossé, Fs pour fosse, Tp pour trou de poteau, Us pour unité stratigraphique.

Au cours de la réalisation des tranchées, de nombreux faits sont apparus, nous parlons presque exclusivement de fossés. Ils ont tous bénéficié d'un soin spécifique : numérotation, délimitation à la bombe de peinture et observation des tranchées parallèles afin de suivre les différents tracés.

Après ouverture de l'ensemble des tranchées, plusieurs de ces linéaires ont été testés, de façon mécanique pour la plupart. Ils ont alors fait l'objet d'un relevé au 1/20 sur calque polyester et d'une prise de vue photographique.

Quant à la structure circulaire fossoyée, apport principal de ce diagnostic, elle a fait l'attention d'une fouille manuelle exhaustive.

Après son dégagement complet, et afin d'étudier son profil, ses aménagements et ses différents dépôts sédimentaires, quatre sondages opposés ont d'abord été pratiqués (nord, sud, est, ouest). Ce fait étant perturbé par une probable bande

de roulement contemporaine large de plus de 3 m, nous avons ensuite suivi son creusement à partir des sondages existants jusqu'à sa disparition complète. Dans un dernier temps de fouille, les sections intermédiaires entre les différents sondages ont été vidées (**fig. 6**). Un plan au 1/100 a été réalisé, les coupes de chaque sondage ont été relevées au 1/20, et de nombreuses prises de vue ont été effectuées.



Fig. 6 Structure circulaire fossoyée en fin de fouille manuelle. Au second plan (limon brun), la bande de roulement

Enfin, pour s'assurer que cette bande de roulement ne masquait aucun fait archéologique, nous avons fait revenir la pelle mécanique pour purger cette interface récente (**fig. 7**).

Quant au mobilier archéologique mis au jour au cours du diagnostic, il a fait l'objet en post-fouille d'un traitement particulier : lavage, remise en sac après séchage, étiquetage et inventaire.

Enfin, un levé au GPS de la totalité des tranchées a été réalisé par V. Pommier de la cellule topographique de Cesson-Sévigné.

L'ensemble de ces données fournit la base de cet écrit, et se retrouve dans les différents inventaires à la fin de ce volume.



Fig. 7 Structure circulaire fossoyée après décapage de la bande de roulement contemporaine

2. L'occupation archéologique

Le diagnostic archéologique du *Site du Quelven* se présente sous la forme de deux emprises distinctes et séparées (cf. **fig. 4**) de part et d'autre de l'actuelle route départementale 93 : une première à l'est (zone A), une seconde à l'ouest (zone B). En outre, elles ne se font absolument pas face, la zone B étant 150 m plus au sud que la zone A. Il est donc difficile de les lier, d'autant qu'aucun fait archéologique ne trouve de résonance dans le secteur adjacent. En conséquence, leur étude ne peut se faire que de manière disjointe et séparée.

2.1 Zone B

Sur les neuf tranchées effectuées, seuls 17 faits sont apparus, dénués de mobilier, et ils correspondent en tout et pour tout à sept linéaires (**fig. 8**).

Le tout premier est très récent, les trois suivants s'inscrivent sur le cadastre napoléonien, et deux sont certainement plus anciens, éventuellement protohistoriques.

Quant au dernier, il est trop brièvement apparu pour pouvoir être véritablement

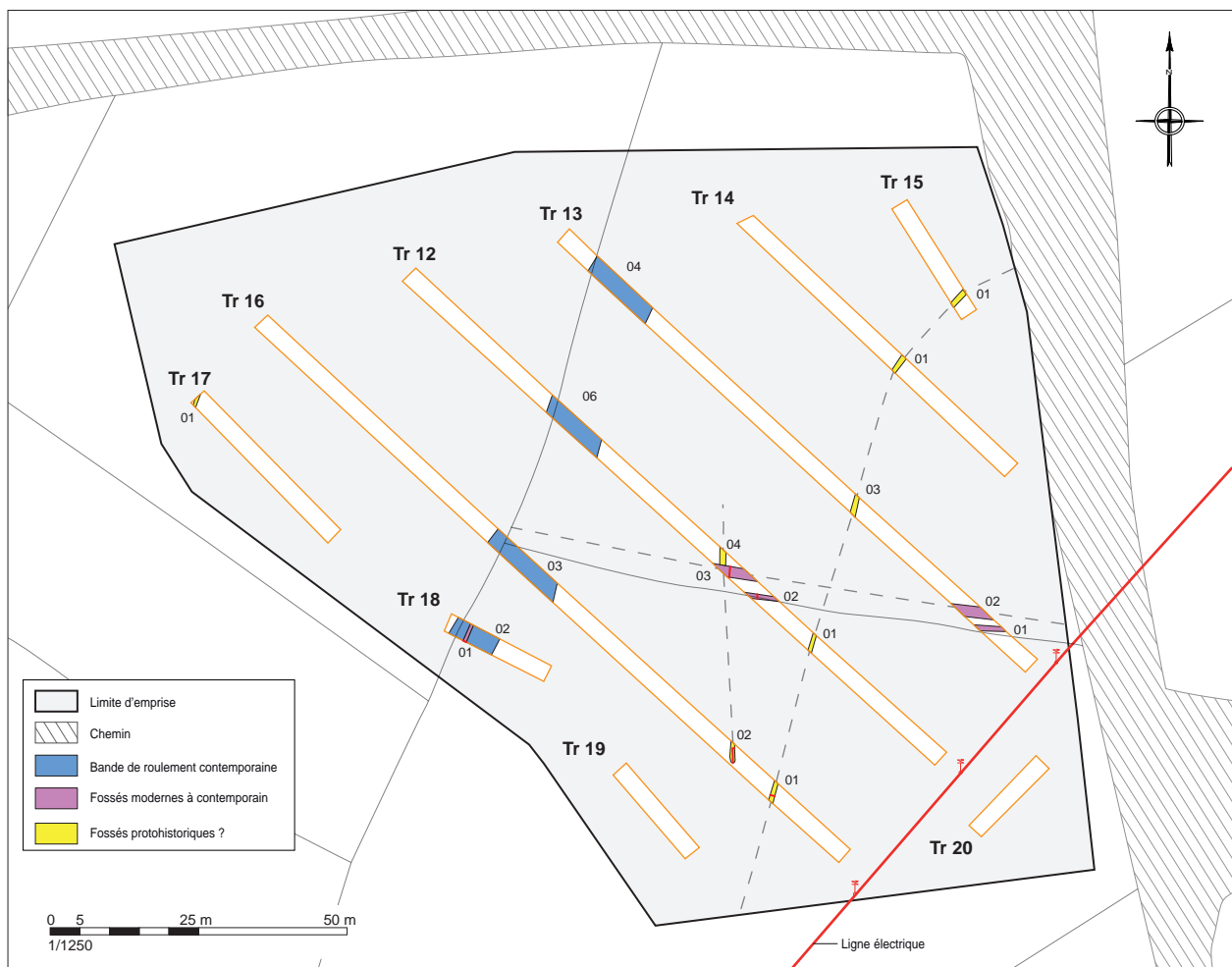


Fig. 8 Plan de l'occupation de la zone B sur fond de cadastre napoléonien (1834)

exploité : bordure nord de la tranchée 17, limon brun foncé à noir en surface, 0,60 m de large, orienté nord est- sud ouest.

2.1.1 Une bande de roulement de travaux



Fig. 9 Tranchée 12, fait 06 (12.06)

Large de plusieurs mètres (8 à 13 m), sur un axe nord est- sud ouest, nous pouvions croire être en présence d'un chemin. Tranchée 12, fait 06 (12.06), sa largeur est de 10 m. En surface, trois séquences (fig. 9) se dessinent : limon brun sur 4,5 m, limon jaune orangé sur 2 m, limon brun sur 3,5 m. Nous avons décidé de sonder ce fait tranchée 18, où sa largeur n'est plus que de 8 m (18.02). Très vite, nous nous sommes rendu compte que nous avions affaire à une excavation particulièrement récente : sédiment très damé qui s'enlève par plaques, mélange de terre végétale et d'encaissant argileux orangé, éléments plastiques. La théorie qui se dessine alors le met en relation avec le bassin de rétention situé immédiatement au nord, en lien avec le complexe de la SMITRED. Deux photos aériennes récentes vont dans

ce sens, l'une de 2003, la seconde plus récente encore (fig. 10). En effet, Les bâtiments du centre de tri des déchets étant déjà édifiés, ce chemin d'évacuation des déblais devient évident.



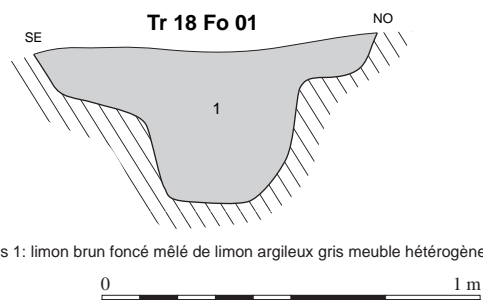
Fig. 10 Vues aériennes de la SMITRED en 2003 et plus récemment ; construction d'un bassin de rétention

2.1.2 Parcelle napoléonien

En regardant de près la photo aérienne de 2003 (figure précédente), un linéaire nord est- sud ouest se remarque. Il ne s'agit en aucun cas de cette bande de roulement, mais d'un parcellaire ancien que masque cet axe de travaux contemporain. Au niveau du diagnostic, nous le percevons uniquement dans la tranchée 18 (18.01) sous 0,50 m de sédiments liés à la bande de roulement (fig. 11).



Fig. 11 Tranchée 18, fossé 01



Il a alors une largeur d'ouverture de 0,90 m pour 0,40 m de profondeur. Son comblement est particulièrement foncé à noir, empreintes charbonneuses et

pourrissement de racines.

Ce tracé peut s'observer sur le cadastre napoléonien de 1834. La zone B se trouve alors proche de la limite est de la commune, section B 3^e feuille (fig. 12).



Fig. 12 Cadastre napoléonien de 1834 tableau d'assemblage et section B 3e feuille

Une deuxième trame peut se lire sur ces plans anciens. Au niveau du diagnostic, elle devrait démarrer tranchée 16, au niveau du fait 03 (bande de travaux). Elle prend une orientation environ est-ouest, s'articulant avec le précédent réseau fossoyé. Nous la retrouvons uniquement tranchée 12 et 13, sous la forme de deux tracés parallèles. Tranchée 12, les deux sondages opérés (fig. 13) permettent de voir un état terminal sensiblement équivalent, creusement peu profond (une vingtaine de centimètres) et évasé (Us 1). Toutefois, le profil du fossé 03 permet de suggérer un recreusement arrondi côté nord. Ces derniers états occultent pour ce même fossé un premier creusement d'importance (Us 2) qui correspond indéniablement à une toute première phase conservée (0,60 m de large, 0,70 m de profondeur). Celle-ci, par sa morphologie (profil étroit, profond et arrondi à sa base), répond assez bien au fossé mis au jour tranchée 18 (18.02) sous la bande de roulement contemporaine.

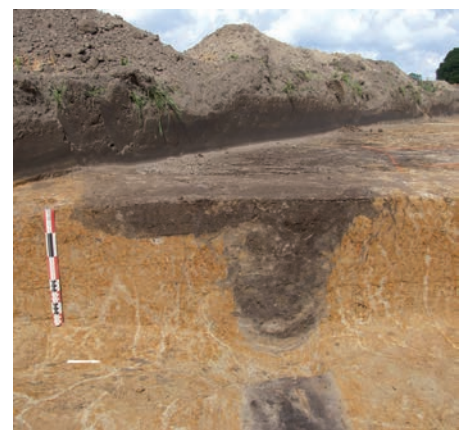
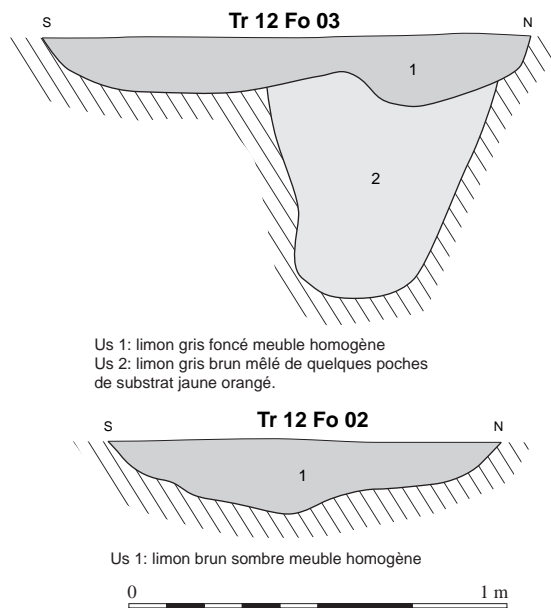


Fig. 13 Tranchée 12, fossés 02 et 03

2.1.3 Parcelleire protohistorique ?

Deux trames fossoyées antérieures au cadastre napoléonien se distinguent sur cette parcelle.

La première est partielle et assez peu lisible. Elle se rencontre dans les tranchées 16 et 12 (16.02 et 12.04) et prend une orientation sud-nord. Tranchée 16, nous voyons un probable départ de fossé (fig. 14) au comblement particulièrement lessivé par le contexte humide environnant (limon gris clair) ; sa profondeur oscille entre 20 et 30 cm. Tranchée suivante (Tr 12), ce fossé est traversé par la trame du XIXe siècle, puis il est absent de la tranchée 13 (mauvaise conservation ?).

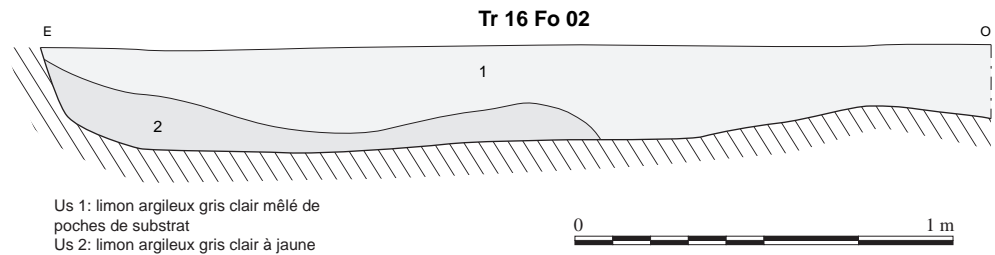


Fig. 14 Tranchée 16, fossé 02

La seconde peut être suivie sur 5 tranchées. D'orientation sud-sud-ouest-nord-nord-est, elle prend dans les dernières tranchées nord une inflexion plus prononcée vers l'est. Ce tracé a eu au minimum trois phases successives de vie (fig. 15), les trois unités stratigraphiques reconnues correspondent au comblement de curages ou recreusements. En particulier l'Us 3, premier remplissage, se démarque très peu en coupe de l'encaissant naturel ; il comble alors un premier état profond de près de 0,50 m.

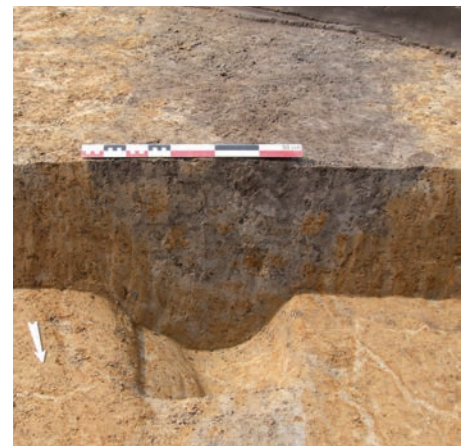
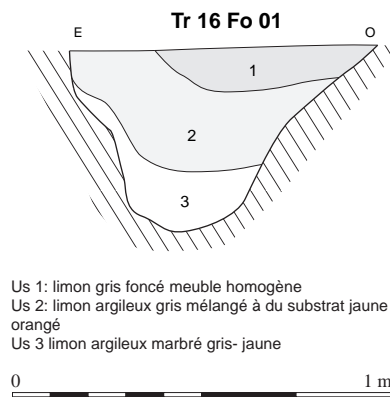


Fig. 15 Tranchée 16, fossé 01

Au final, sur cette zone B, les quelques traces parcelleires mises en avant n'ont pas suggéré une étude plus attentive et approfondie de la zone.

2.2 Zone A

Nous atteignons le secteur où les résultats sont les plus probants. Il est tout d'abord question d'un réseau parcellaire qui se scinde en deux mouvements principaux, un premier plutôt récent, un second plus ancien. Pour le second, seule une section aperçue tranchée 08 fournit un indice chronologique (08.01, bord de tuile romaine).

Nous parlons ensuite, et nous avons là l'apport principal de ce diagnostic, d'une structure circulaire fossoyée de 8 m de diamètre, maison ou enclos funéraire particulièrement érodé (fig. 16).

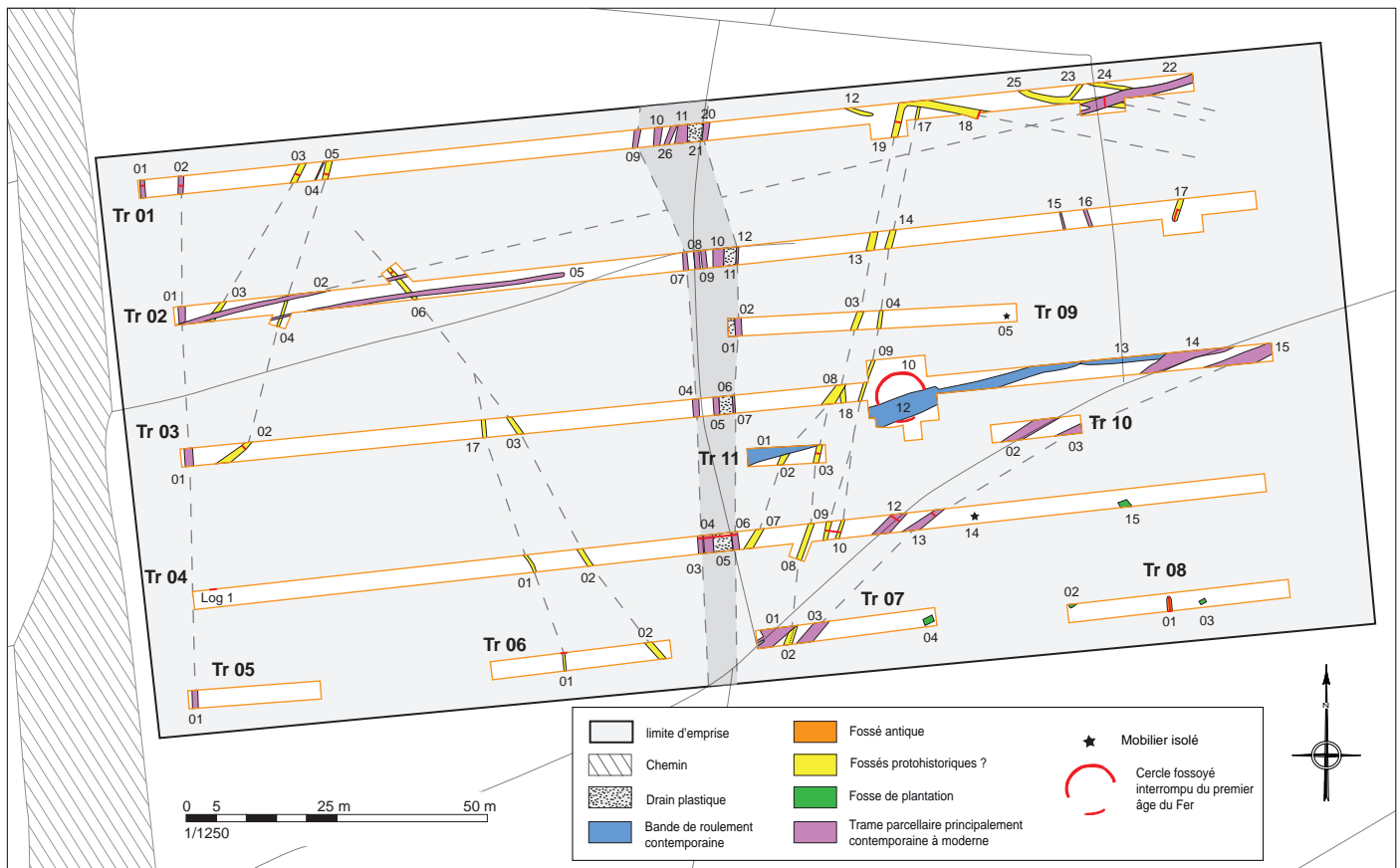


Fig. 16 Plan de l'occupation de la zone A sur fond de cadastre napoléonien (1834)

2.2.1 Occupation moderne à contemporaine

2.2.1.1 Occupation contemporaine

Nous rencontrons en tout premier lieu quelques fosses de plantation vers l'extrémité sud est de l'emprise du diagnostic. Quatre ont été entrevues : 04.15, 07.04, 08.02 et 08.03.

Elles sont caractéristiques de ce type de fait. Sans pouvoir distinguer leur forme exacte, nous les apercevons très haut au cours du décapage de la tranchée. Puis leur forme très anguleuse se dessine, quadrangulaire avec un remplissage généralement peu tassé, limon brun à brun foncé. Dans l'emprise du diagnostic, deux sont complètes : 07.04, 1,60 m sur 1 m ; 08.03, 1,10 m sur 0,70 m.

Il est ensuite question d'une probable bande de roulement tout à fait récente et contemporaine large de près de 4 m que nous croisons sur deux tranchées (11.01 et 03.12 et 03.13). Elle s'inscrit largement dans le substrat (20 à 30 cm sous l'horizon de décapage) en empiétant particulièrement sur la structure circulaire du premier âge du Fer mise au jour tranchée 03 (03.10). La datation de ce fait ne fait aucun doute. Outre la présence de ficelle plastique noire, le sédiment brun damé

ne laisse planer aucun doute. Dans le cadre du projet d'aménagement attaché à ce diagnostic, une restructuration parcellaire a eu lieu avec comme conséquence la création de talus sur le pourtour nord et est de l'emprise du diagnostic. Ce réaménagement a sans aucun doute supposé l'intervention d'engins de terrassements, lesquels pourraient être à l'origine de ce fait.

2.2.1.2 Parcellaire Moderne

Le cadastre napoléonien de 1834 et les photographies aériennes permettent de mettre en avant un parcellaire qui s'est maintenu jusque dans la seconde moitié du XXe siècle (fig. 17).

Quatre trames fossyées peuvent être mises en avant.



Fig. 17 Cadastre napoléonien de 1834 (tableau d'assemblage, section A 3e feuille) et photographie aérienne de 1961

La première de celles-ci se trouve sur la limite ouest d'emprise, parallèle à la route départementale 93, voie ancienne. En s'approchant au plus près de cette limite et de la haie attenante, deux fossés parallèles ont été reconnus (fig. 18). Le premier de ceux-ci n'a été perçu que dans la tranchée 01 (01.01). Il adopte des parois inclinées et un fond plat (0,76 m d'ouverture, 0,40 m de profondeur); son comblement très naturel se distingue de l'encaissant par une argile légèrement grisâtre. Surtout, proche de la haie, de nombreuses racines ont pris place dans ce sédiment plus meuble.

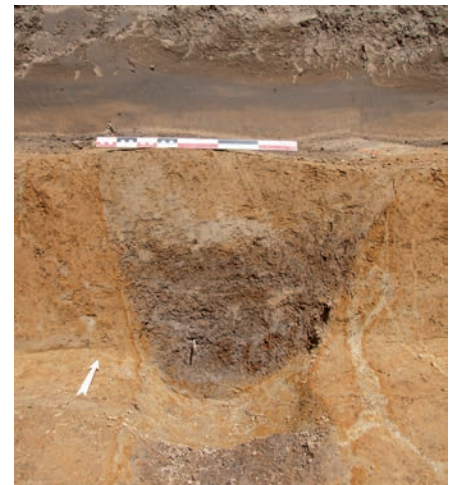
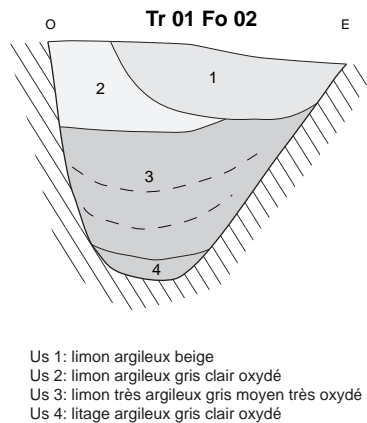
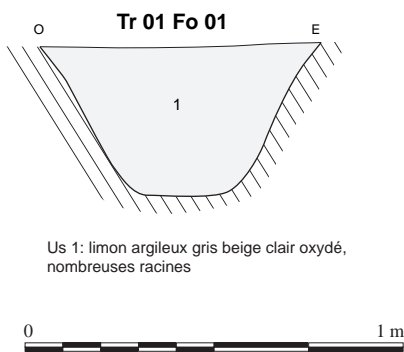


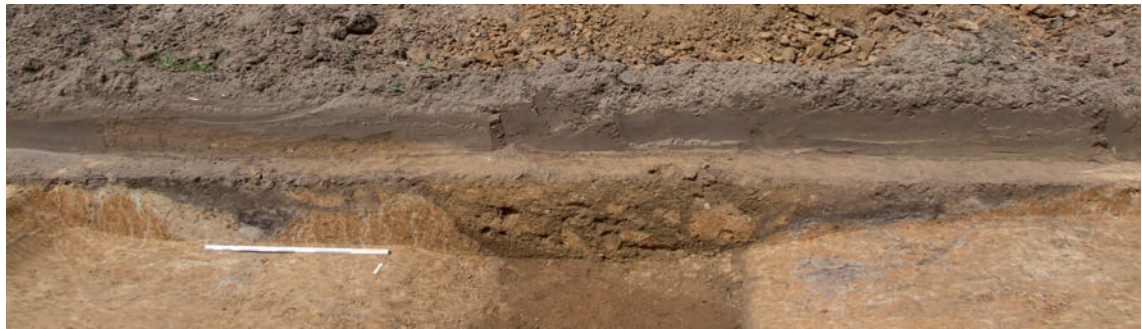
Fig. 18 Tranchée 01, fossés 01 et 02

Parallèle, 5 m vers l'est, nous suivons un nouveau fossé sur toute la largeur d'emprise du diagnostic (Tr 01, 02, 03 et 05, fait 01). En surface, sa largeur oscille entre 0,86 m et 1,30 m avec un comblement de surface naturel, dénué de trace anthropique (limon argileux brun à beige). Sondé dans la tranchée 01, il adopte un profil en « V » avec un fond arrondi (0,63 m de profondeur); son remplissage naturel dénote alors d'un milieu humide et ouvert (Us 3 et 4), ainsi que d'un probable curage (base de l'Us 1) avant son obturation complète. Ces deux fossés parallèles, orientés nord-sud et parallèles à la voie ancienne, ne peuvent être datés. Au minimum, ils fonctionnent avec la période d'établissement du cadastre napoléonien, mais ce chemin semblant plus ancien selon la carte archéologique, ils peuvent parfaitement répondre au même schéma.

Parallèle et toujours sur une orientation nord- sud, occupant une place centrale au niveau du diagnostic, tout un ensemble de fossés se juxtapose sur une bande large de 6 à 12 m. Au mieux, tranchée 01, ce sont six fossés accolés qui se succèdent dans le temps.

Tranchée 04, un sondage réalisé à la pelle mécanique permet de suivre en partie les différents mouvements de vie de ces réseaux (fig. 19).

Au cours du décapage de la tranchée 04, en surface, seuls 4 tracés avaient été identifiés (03 à 06). La coupe relevée a permis de mettre en avant une séquence chronologique et stratigraphique beaucoup plus riche. Le dernier état, le plus évident et le plus récent, est la mise au jour d'un drain plastique (05.01) qui se pose au fond d'un fossé antérieur (05.02) fermé lors de la pose de ce système drainant.



Tr 04 Fo 03- 04- 05- 06

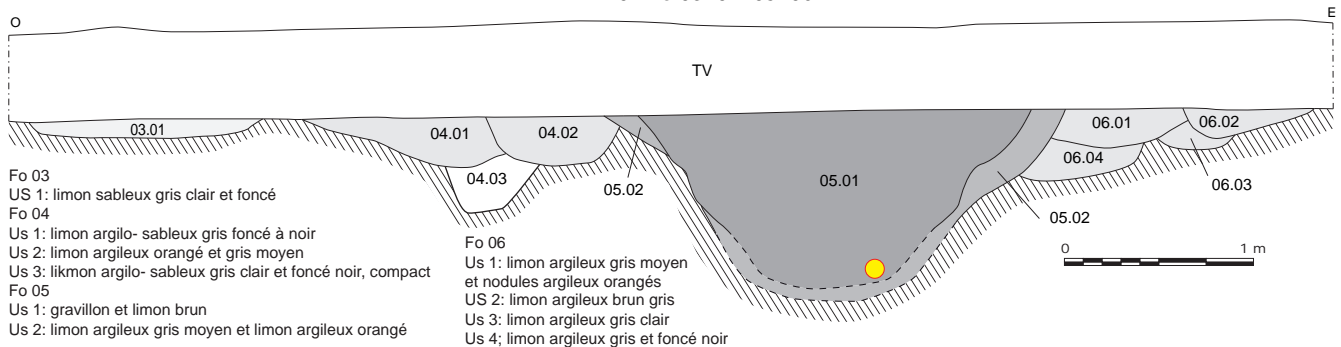


Fig. 19 Tranchée 04, fossés nord- sud 03 à 06

05.02 constitue le creusement le plus important de toute notre séquence puisque son ouverture dépasse les deux mètres pour près d'un mètre de profondeur. Il coupe, à l'ouest comme à l'est, deux séquences plus anciennes (fait 04 à l'ouest, 06 à l'est) qui se divisent chacune en trois étapes stratigraphiques successives. A l'ouest, il y a d'abord 04.03, puis 04.01 et enfin 04.03. A l'est, il y a d'abord 06.03, puis 06.01, et enfin 06.02.

Déconnecté de l'ensemble, côté ouest, le fossé 03 prend place (largeur 1,20 m, profondeur 0,10 m).

Hormis l'étape la plus récente (Fo 05), ces fossés sont dans l'ensemble de faible gabarit, creusements arrondis d'une profondeur comprise entre 0,20 et 0,40 m, simple réseau parcellaire drainant. Leur remplissage, marqué par l'humidité du secteur, est dans l'ensemble assez sombre et meuble, ce qui suggère un parcellaire finalement assez récent, compris entre notre ère contemporaine et une phase moderne, voire médiévale.

Néanmoins, le comblement d'un de ces creusements (04.03), ainsi que sa forme (parois en « V », fond arrondi, 0,50 m de profondeur) peuvent suggérer une origine plus ancienne.

Ainsi, sur cet axe central nord- sud, toute une série de fossés se succèdent dans le temps. C'est une limite parcellaire importante et pérenne, impossible à caler précisément dans le temps. Elle date au minimum de l'époque moderne, elle est certainement bien plus ancienne.

Inscrite partiellement sur le cadastre napoléonien, orientée environ est- ouest, une nouvelle limite parcellaire se dessine dans la partie nord ouest du diagnostic

(tranchée 02, fossés 02 et 05). Elle est légèrement décalée vers le nord du cadastre napoléonien, glissement probable de cette limite au fil du temps. Pour pouvoir la poursuivre jusqu'à l'extrémité de la tranchée 01 (fossé 22), il faut alors examiner la photo aérienne de 1961 (cf. **fig. 17**).

Tranchée 02, les fossés 02 et 05 sont parallèles, distants d'un peu plus de 2 mètres. Leur comblement de surface très net (limon brun foncé à noir meuble avec quelques racines, larges de 0,60 m à 0,90 m) ne laisse aucun doute sur leur relation stratigraphique avec les autres réseaux fossoyés : ils coupent Fo 01, 03, 04 et 06. Pour le tracé 05 qui s'étiole au nord jusqu'à disparaître, nous pouvons nous demander s'il ne s'agit pas là simplement du fond d'une haie.

En poursuivant le tracé du fossé 02 tranchée 02 (02.02), nous atteignons le fossé 22 de la tranchée 01. Ce dernier, large de 1,70 m, est seulement profond de 0,10 m à 0,20 m, possible fossé avec une haie côté sud (**fig. 20**). Son comblement de limon brun foncé meuble, ainsi que son orientation le rattache indéniablement au parcellaire moderne et plus précisément à Fo 02 Tr 02. Dans l'extrémité de la tranchée 01, il masque un fossé antérieur qui prend une orientation différente (Fo 25).

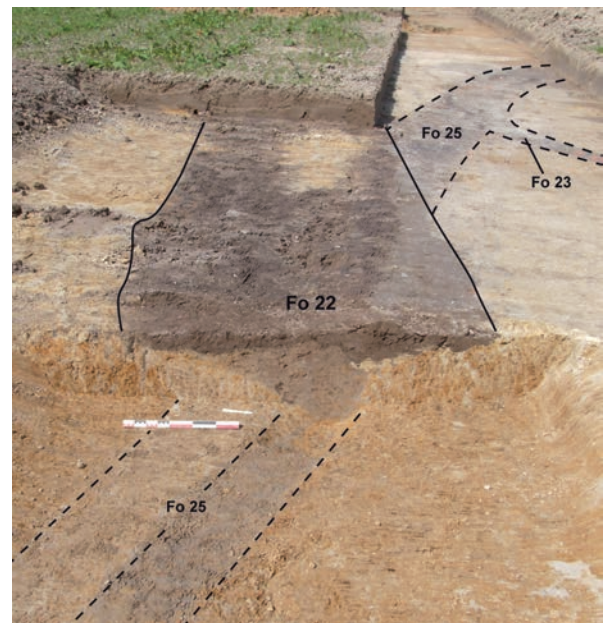
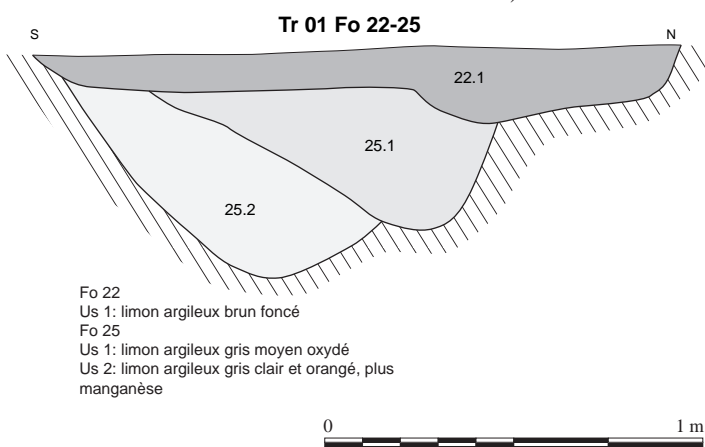


Fig. 20 Tranchée 01, fossé moderne 22

Enfin, s'inscrivant parfaitement dans les pas du cadastre napoléonien de 1834, un réseau fossoyé double et légèrement courbe se développe dans le quart sud est de l'emprise du diagnostic.

Ce sont deux fossés parallèles et distants de 2 m que nous suivons dans les tranchées 07, 04 et 03. Nous les avons sondés tranchée 04 (Fo 12 et 13). Pour chacun d'entre eux, deux états (**fig. 21**) se remarquent : un dernier dans le temps au comblement récent (limon brun meuble) avec un curage ou recouvrement (Us 1), un premier bien plus ancien au remplissage tout aussi naturel, mais bien plus tassé et marqué par l'action de l'eau (Us 2 et 3).

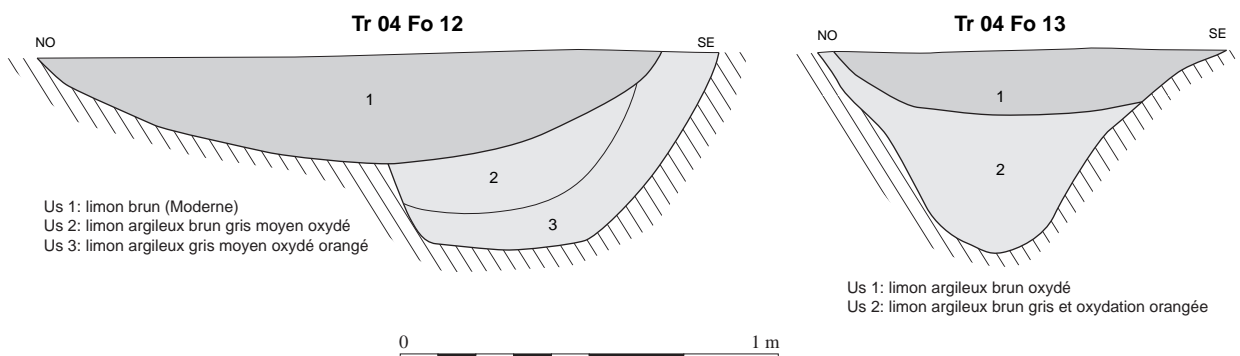


Fig. 21 Tranchée 04, fosses 12 et 13

La courbure de ce réseau se développe largement hors emprise (fig. 22), et elle constitue une singularité parcellaire dans un secteur où les champs quadrangulaires dominent. Nous pourrions peut-être évoquer une clairière de défrichement ancienne, dont le souvenir s'est marqué sur une très longue durée.



Fig. 22 Photographie aérienne de 1966, limite parcellaire arrondie

2.2.2 Indice gallo-romain.

Tranchée 08, un possible départ de fossé orienté nord- sud (fig. 23) est le seul fait à livrer un fragment mobilier que nous pouvons attribuer à la période antique (un bord de tuile plate, pâte très micacée). Ce sont aussi 2 tessons céramiques difficilement identifiables.

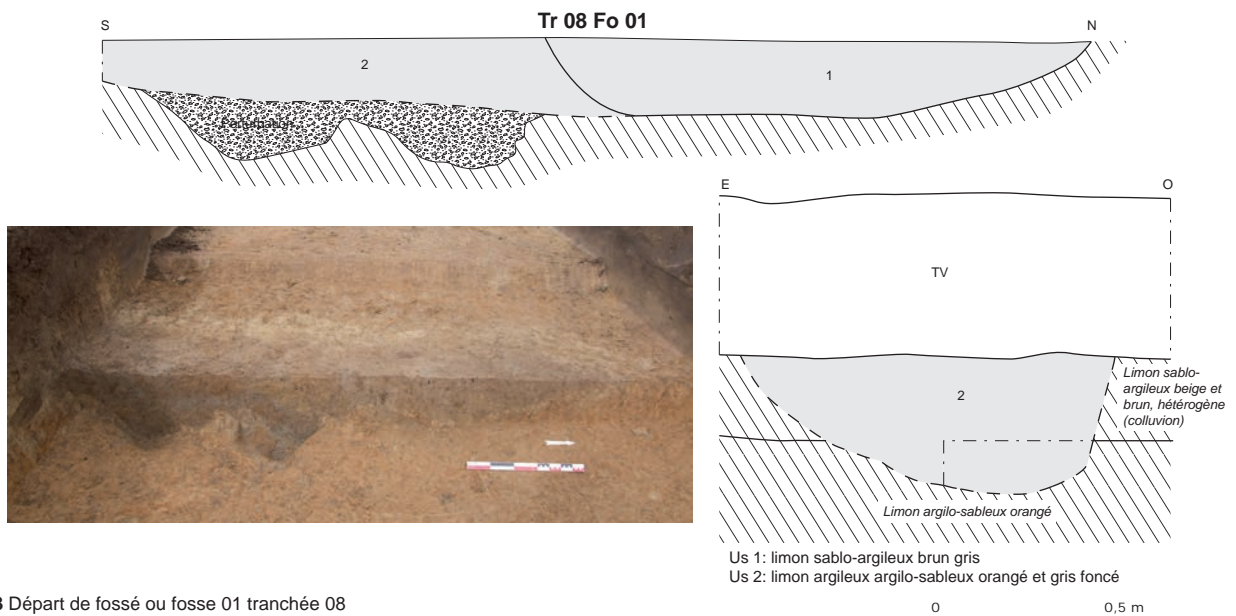


Fig. 23 Départ de fossé ou fosse 01 tranchée 08

Large de 0,80 m, cette extrémité est profonde de 0,20 m; elle s'inscrit sous la terre végétale dans une colluvion peu lisible, ses limites semblent se préciser vingt centimètres plus bas. Côté sud, une perturbation paraît altérer son profil, à moins qu'il ne faille considérer que seule l'Us 1 forme véritablement ce fait archéologique pour une petite fosse longue d'1,40 m, large de 0,80 m. Il est difficile de trancher tant ses contours, son comblement et son profil restent flous. Néanmoins, ce mobilier atteste d'un probable creusement antique. Dans l'emprise du diagnostic, aucun fait ne rentre en correspondance, et si développement il y a, il se trouve certainement au sud, hors emprise.

2.2.3 Un parcellaire ancien

Tout un réseau fossoyé discordant des plans de 1834 a pu être mis au jour. Il est antérieur au XIX^e siècle, et probablement à toute la période Moderne, voire au Moyen Âge classique/ bas- Moyen Âge puisque le cadastre napoléonien découle généralement de ces périodes. Pour l'Antiquité, nous nous écartons d'une rigueur toute romaine. Il reste le haut Moyen Âge et la protohistoire : l'une de ces deux grandes phases, et peut-être plus spécialement la protohistoire, pourrait être à l'origine de ces différents éléments.

Cependant, en l'absence d'éléments plus probants, ce ne sont là que des hypothèses impossibles à préciser et à étayer.

Quoi qu'il en soit, sur l'emprise de cette zone A, trois organisations principales se dégagent.

2.2.3.1 Quart nord ouest de l'emprise

La première se rencontre dans le quart nord ouest de l'emprise diagnostiquée, sur une orientation sud ouest- nord est. Deux fossés se distinguent.

Le premier est observable tranchée 01 et 02 (fait 03), nous l'avons testé tranchée 01 (fig. 24). Nous voyons alors un linéaire important (1 m d'ouverture) doté d'un creusement régulier (0,50 m de profondeur). Son comblement très naturel est particulièrement imprégné de l'action de l'eau ; en particulier, une fine Us argileuse se pose sur le fond du creusement, indice de fonctionnement d'un fossé en eau.

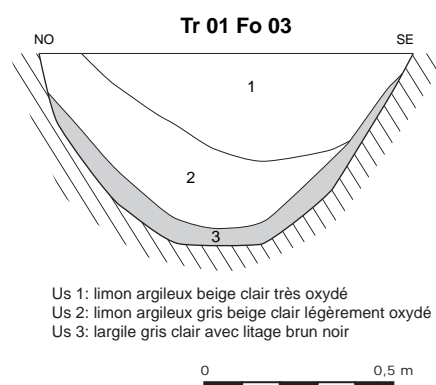


Fig. 24 Tranchée 01, fossé 03

Le second se croise dans les tranchées 01, 02, 03 (03.02, 02.04, et 01.05).

Environ parallèle au précédent, légèrement courbe, il s'en rapproche dans la tranchée 01. Nous l'avons sondé tranchée 01 et 03 (fig. 25). Sa largeur varie entre 0,80 m et 1 m pour un profil similaire en cuvette avec trois unités stratigraphiques principales qui témoignent de probables curages. En outre, tranchée 03, une première unité stratigraphique (Us 4) témoigne d'un probable premier état plus étroit et profond de 0,34 m.

Parallèle à ce fossé tranchée 01, un fossé peu marqué (0,30 m de largeur, 0,10 m de profondeur) peut se lire. Peu profond, nous ne le retrouvons pas dans les autres tranchées.

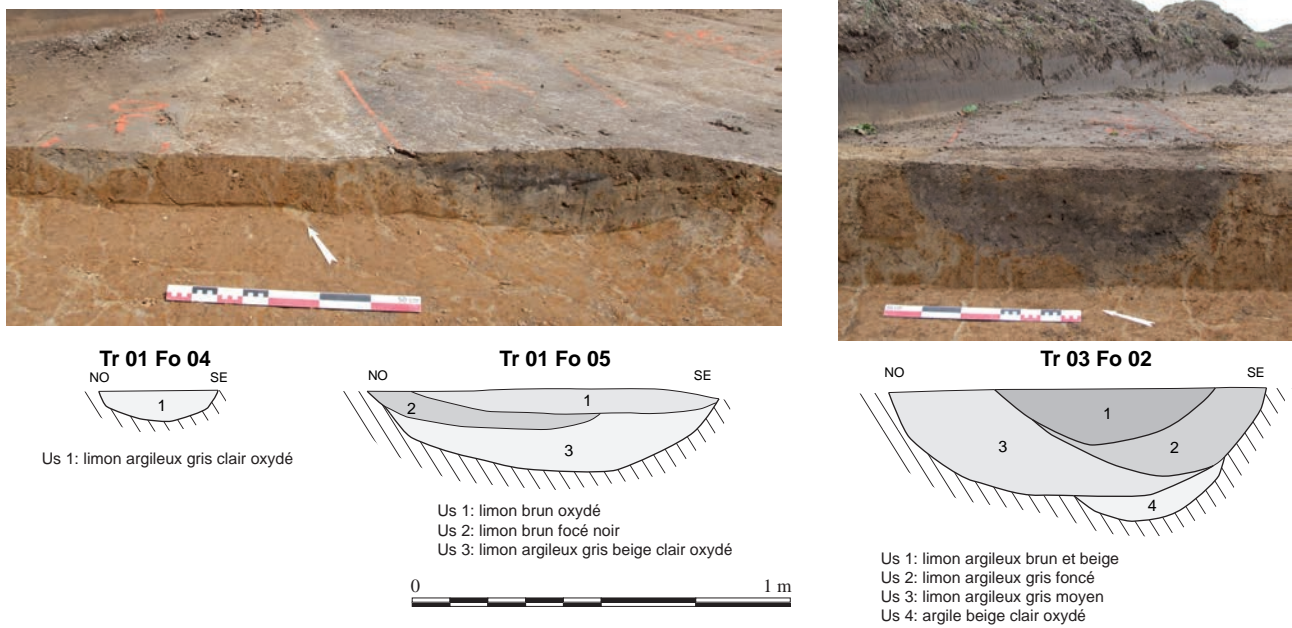


Fig. 25 Tranchée 03, fossé 02. Tranchée 01, fossés 04 et 05

2.2.3.2 Centre ouest de l'emprise

Nous avons là deux fossés orientés sud-est-nord-ouest. Ils partent du sud de l'emprise et semblent fusionner avant la tranchée 02, dans la mesure où nous n'en trouvons plus qu'un dans celle-ci.

Nous les avons testés tranchée 06 (06.01) et 02 (02.06). Nous observons alors deux fossés (fig. 26) aux dimensions et comblements approchant (0,40 m à 0,50 m d'ouverture, 0,20 m de profondeur, comblement très sombre, charbonneux), ce qui est un argument supplémentaire à leur jonction.

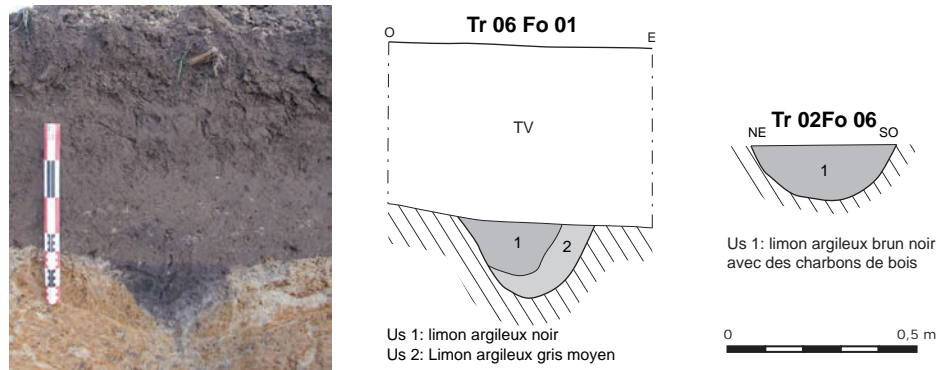


Fig. 26 Tranchée 02, fossé 06. Tranchée 06, fossé 01

2.2.3.3 Est de l'emprise

Plusieurs fossés forment un unique réseau parcellaire, possible départ de parcelle quadrangulaire.

Sur plusieurs tranchées, nous apercevons d'abord deux à quatre fossés parallèles et orientés sud-sud-ouest-nord-nord-est. Ils fonctionnent avec un retour ouest-nord-ouest-est-sud-est que nous remarquons vers l'extrémité est de la tranchée 01.

La trame environ sud-ouest-nord-est se développe le plus largement tranchée 04. Ce sont alors 4 sections de fossés comprises sur 15 m de large. D'ouest en est, nous rencontrons les fossés 07, 08, 09 et 10, seuls les deux derniers ont été sondés (Fo 09 et 10, fig. 27). Ils développent alors des creusements de même facture, étroits et profonds. Le fossé 09 a une largeur d'ouverture de 0,80 m pour 0,56 m de profondeur, tandis que le fossé 10 est presque en « V » à fond plat, 0,64 m de largeur pour 0,61 m de profondeur. Leur remplissage très naturel est imprégné de l'action de l'eau (sédiments grisâtres et oxydés). En outre, ils semblent avoir bénéficié d'un entretien régulier par des curages, comme le suggère la courbe de plusieurs unités stratigraphiques. Tranchée suivante (03), nous n'avons plus

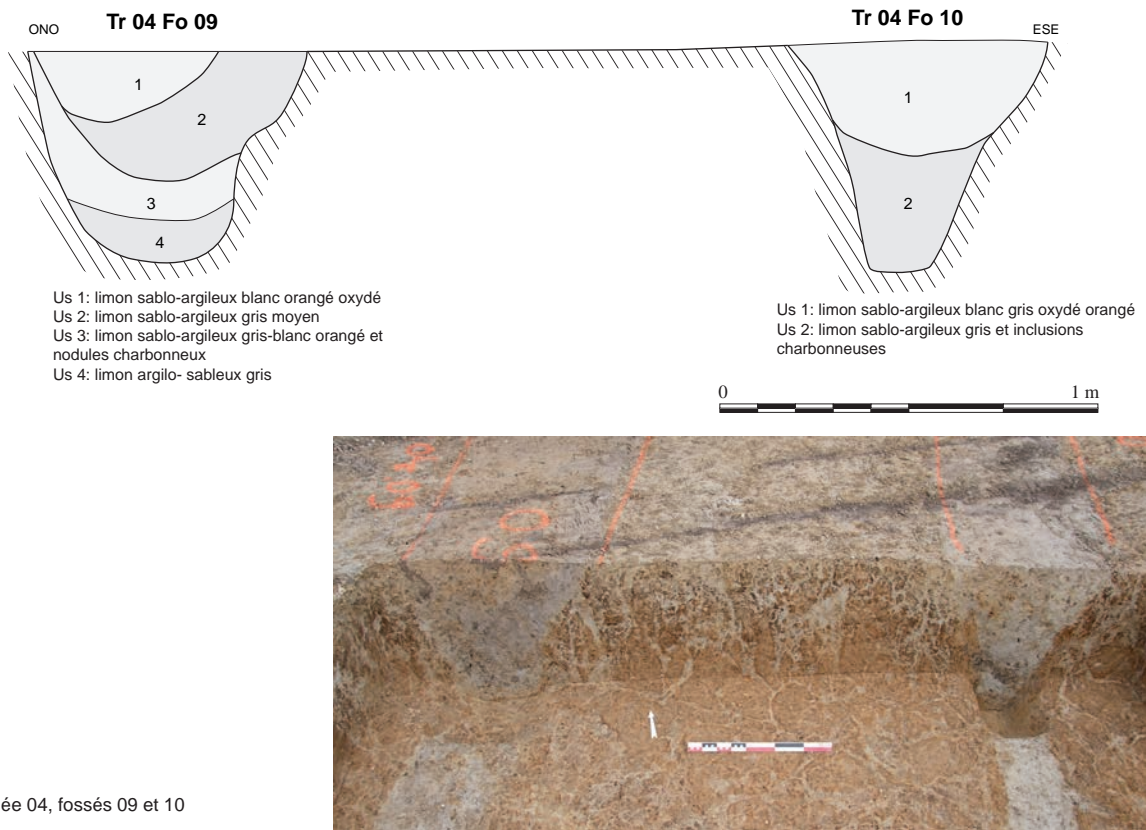


Fig. 27 Tranchée 04, fossés 09 et 10

qu'un tracé, nous pouvons alors supposer qu'ils se rejoignent entre les tranchées 03 et 04. Par la suite, jusqu'à la limite d'emprise nord, seul un fossé subsiste.

Vers le nord, tranchée suivante (11), un troisième fossé a pu être sondé (Fo 03, **fig. 28**). C'est un creusement asymétrique d'un mètre d'ouverture pour 0,50 m de profondeur. Sur son côté est se développe une excroissance, souvenir possible d'un recreusement que le remplissage homogène ne reflète absolument pas. Nous le percevons encore dans la tranchée suivante 03, repris alors par un dernier tracé (01.08) qui file tout droit vers la limite nord du diagnostic.

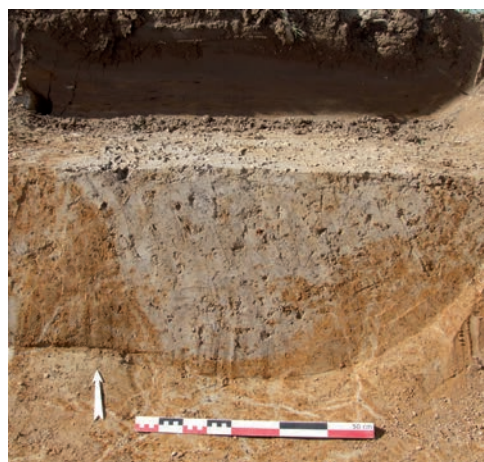
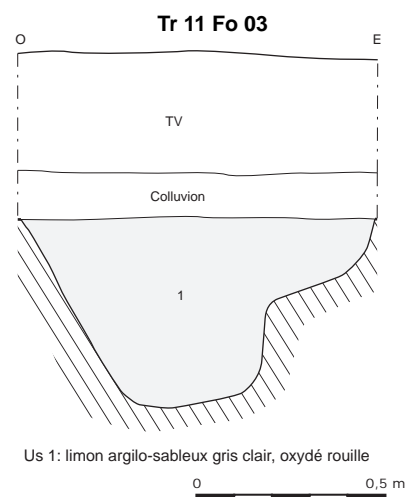


Fig. 28 Tranchée 11, fossé 03



Au nord, tranchée 01, le fossé 19 développe alors un retour perpendiculaire environ nord-ouest-sud-est (01.18), mais nous ne pouvons exclure que ces deux linéaires ne filent pas hors emprise, l'un vers le nord-ouest, l'autre vers le nord-est.

Ces deux sections ont été testées (**fig. 29**). Large de 0,90 m, profond de 0,32 m, au profil simple arrondi, le fossé 19 ne laisse entrevoir qu'un creusement au comblement homogène relativement hydromorphe.

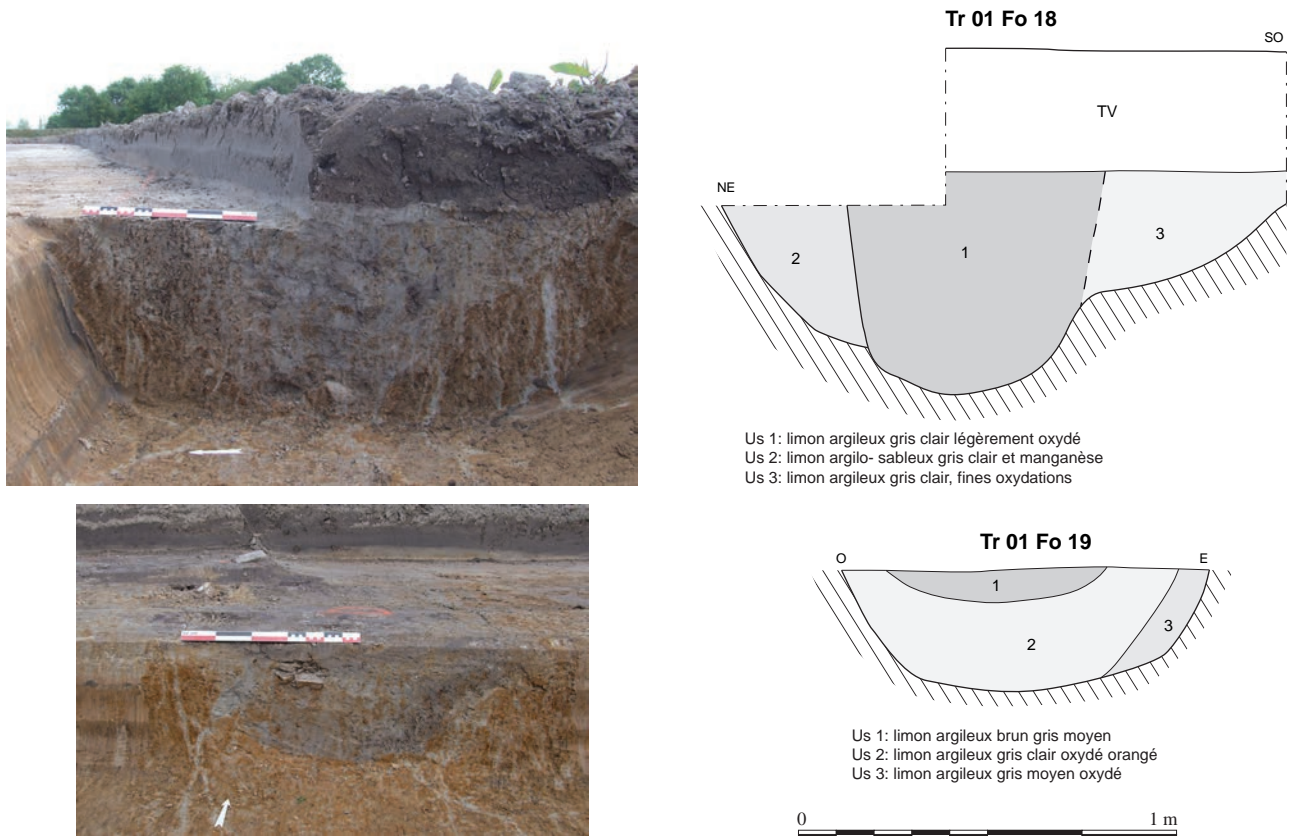


Fig. 29 Tranchée 01, fossés 18 et 19

A l'opposé, son éventuel retour (01.18, largeur de 1,20 m, profondeur de 0,60), avec son creusement singulier et ses trois comblements distincts, peut suggérer 3 étapes successives, trois reprises.

La relation entre ces deux fossés ne peut être avérée, les remplissages sont assez différents dans les deux coupes effectuées, mais ils forment un croisement cohérent (perpendiculaire) avec un niveau de surface assez semblable.

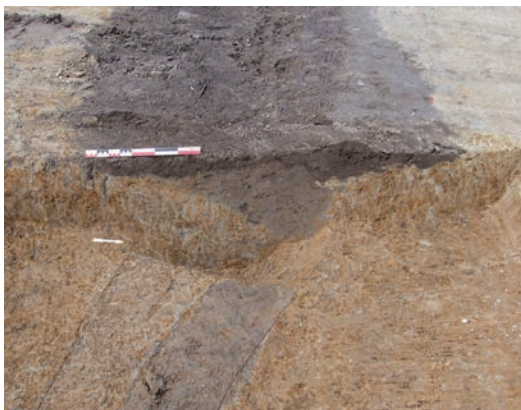


Fig. 30 Tranchée, fossé 25 masqué par le fossé moderne 22

Probablement parallèle et décalé vers le nord, deux nouveaux tracés peuvent éventuellement constituer des étapes de mise en place de ce retour nord ouest- sud est. Nous parlons alors des fossés 01.25 et 01.24. Seul le premier de ceux-ci a été testé (01.25, fig. 30), il est alors masqué par un linéaire moderne (01.22, cf. fig. 20). Les deux unités stratigraphiques mises en avant se démarquent nettement, l'une très naturelle et se dissociant peu de l'encaissant argileux blanc orangé (25.2), l'autre beaucoup plus altérée par l'action de l'eau (limon argileux gris moyen, 25.1). L'Us 25.1 constitue dès lors une seconde étape de fonctionnement, un second creusement dans un fossé presque complètement obturé.

2.2.4 Enclos funéraire ou maison circulaire du premier âge du Fer

2.2.4.1 Description et fouille

Au cours de la réalisation des tranchées, dans la partie centrale du décapage, côté est, deux maigres fossés arrondis, opposés et semblant se répondre, sont d'abord apparus tranchée 03.

Afin d'avoir cet ensemble dans sa totalité, nous avons élargi, et une structure fossoyée circulaire de 8,40 m de diamètre externe a pu être mise au jour (fait 10). Elle est incomplète, traversée par un fait contemporain large de près de 4 m



(F.12, probable bande de roulement d'engins). En outre, côté sud, voire sud est, une interruption se dessine, mais son éventuel retour semble absent, empiété par la structure 12 (fig. 31).

Dans cette partie du décapage, cette structure circulaire apparaît directement sous la semelle de labours, à 0,30 m voire 0,40 m, marquée par les sillons de sous-solage.

En surface, il est question d'un cercle presque parfait avec un fossé large en moyenne de 0,40 m. Son comblement semble alors relativement naturel, hormis deux rejets localisés. Le premier est au nord et plusieurs éléments de terre cuite sont apparus (Sd 04). Le second est au sud au niveau de l'interruption sud, mélange de pierre et de sédiment charbonneux (vidange de foyer, Sd 02).

Afin d'étudier le profil et les différents remplissages, nous avons

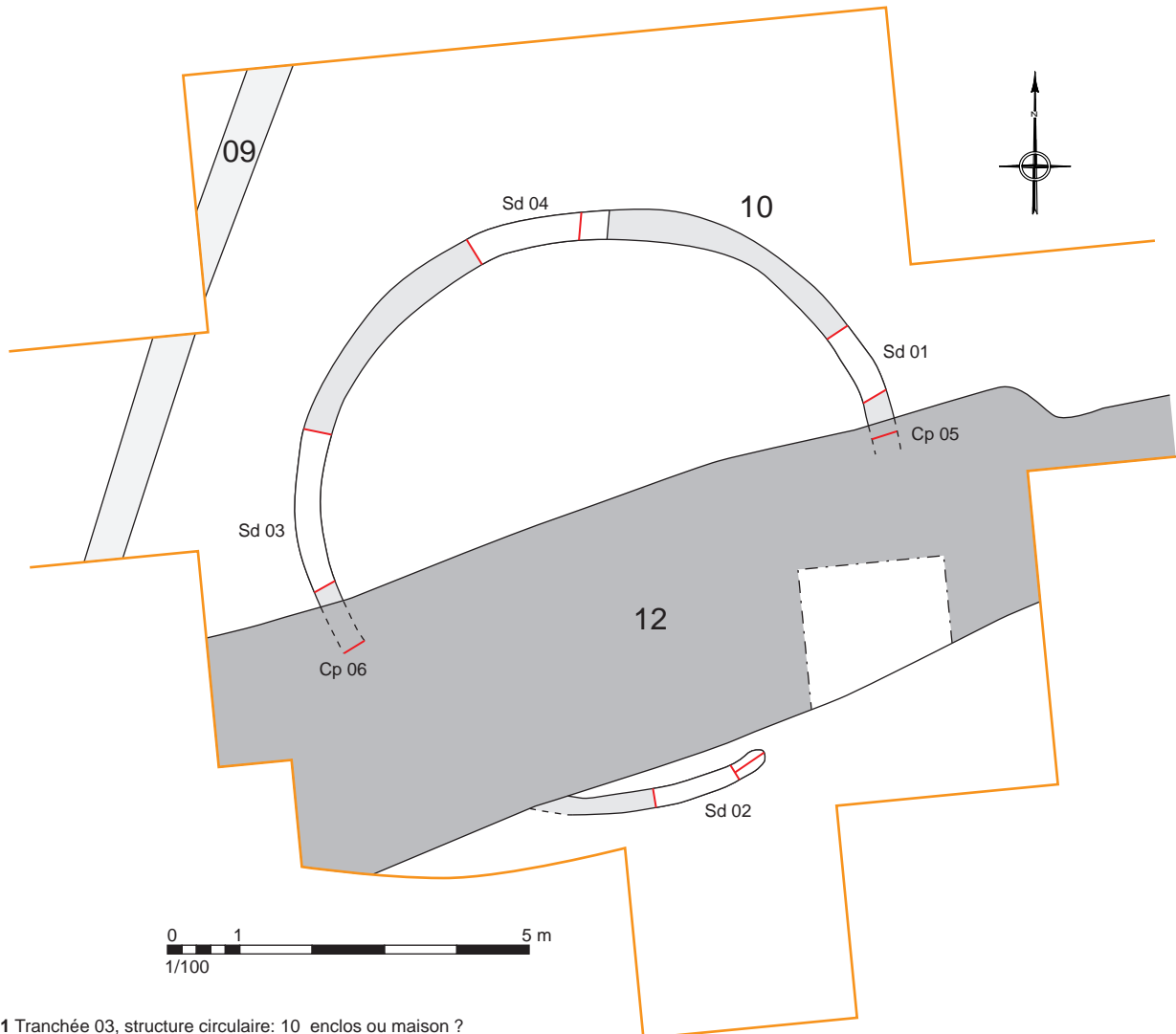


Fig. 31 Tranchée 03, structure circulaire: 10 enclos ou maison ?

réalisé quatre sondages (fig. 32). Ils sont en vis-à-vis, placés sur les quatre points cardinaux. Les deux premiers (Sd 02 et 04) comprennent les zones de rejet et l'entrée, les deux derniers des sections au comblement plus stérile (Sd 01 et 03). Il faut remarquer l'homogénéité de la structure. Sur l'ensemble de ce tracé, l'ouverture du fossé varie entre 0,34 m et 0,44 m, avec un profil simple (en cuvette, profond de 0,10 m à 0,22 m) et un comblement en deux temps. Sur l'ensemble des sondages, le premier remplissage correspond à l'Us 2, sédiment gris argileux légèrement oxydé, séquence très naturelle où la proximité humaine se fait à peine sentir.

En cours de comblement, constituant le deuxième et dernier temps d'obturation de cette structure, deux sections de ce creusement reçoivent des rejets

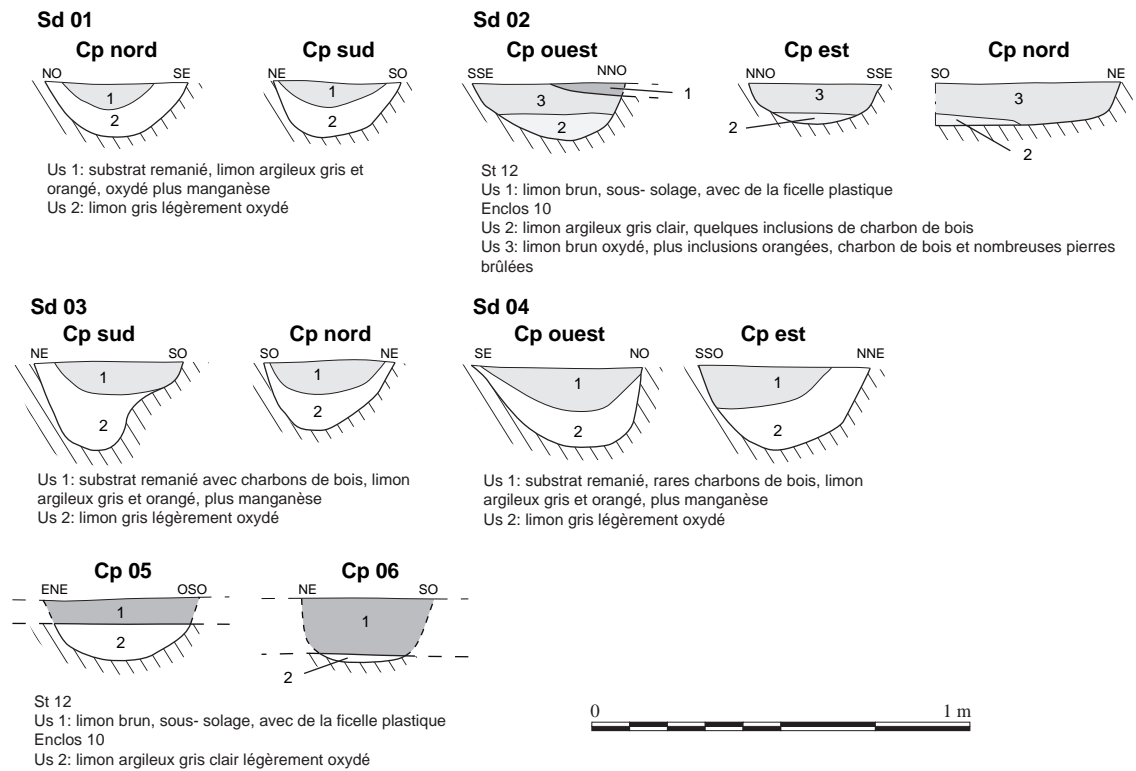


Fig. 32 Coupes de l'enclos 10 tranchée 03

typiquement anthropiques (Sd 04 et 02). Pour le reste de la structure, même si cette dernière unité stratigraphique a pu être isolée (Us 1 des sondages 01 et 03), les traces d'une activité humaine proche sont très maigres voire inexistantes : quelques rares charbons Sd 03, sédiment simplement plus oxydé Sd 01 (fig. 33).

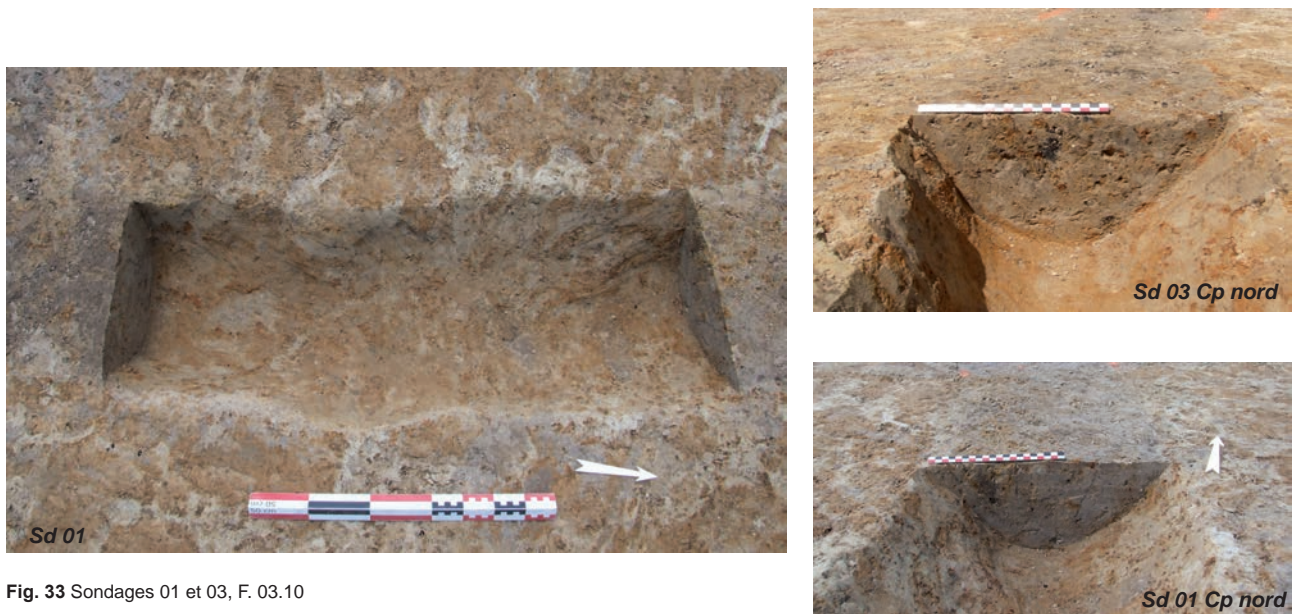


Fig. 33 Sondages 01 et 03, F. 03.10

Sd 04, sur 2 m de longueur, le comblement final (Us 1) comporte de nombreux pesons fracturés et incomplets (fig. 34). Le positionnement de ces artefacts, au contact de la terre végétale, explique pour une grande part un tel morcellement. L'étude de T. Nicolas a permis de reconnaître 7 pesons pour un poids total supérieur à 4 kg. Cinq exemplaires sont relativement bien conservés : trois plutôt pyramidaux, les deux autres ovoïdes. Tous ont une perforation transversale de suspension (10 à 15 millimètres de diamètre) dans leur partie sommitale. Leur poids originel estimé se situe entre 1,1 kg et 1,5 kg.



Fig. 34 Rejet de pesons Sd 04, F. 03.10

Sd 02, sur 1,50 m de long, occupant toute cette extrémité sud, un rejet domestique se met en place Us 3 (fig. 35). Ce sont de nombreuses petites pierres brûlées en granite mêlées à un sédiment charbonneux qui recèle en outre une vingtaine de tessons céramiques.



Fig. 35 Rejet de pierres brûlées et charbon, Sd 02, F. 03.10



Fig. 36 Pierres du sondage 02, F. 03.10

L'examen des pierres (fig. 36) n'a pas été probant, nous parlons simplement de cailloux de granite ayant chauffés et provenant pour une part de blocs différents (granulométrie diverse) ; une ou deux pièces ont certes des surfaces lissées, mais elles ne sont pas significatives et pourraient tout autant être naturelles. Quant à la céramique, deux pots incomplets sont identifiables, mais le profil ne peut être reconstitué. T. Nicolas propose une datation à l'extrême fin du Bronze final- début premier âge du Fer. Une datation C14 sur des caramels de cuisson attachés à ces tessons permet d'affiner au premier âge du Fer, entre 790 et 540 av. J.-C. (probabilité à deux sigmas, 95 %). Trois pics sont alors proposés, sans qu'il soit possible de préciser : entre 790 et 730 av. J.-C., entre 690 et 660 av. J.-C., ou entre 650 et 540 av. J.-C.

Sd 02 toujours, une interruption du fossé se dévoile avec une remontée toute simple du creusement. Aussi, dans l'espoir de retrouver son pendant, un sondage manuel a été effectué dans le fait 12, mais ce dernier a complètement outrepassé l'horizon archéologique du cercle (fig. 37).

De même, notre structure circulaire fossoyée s'interrompt



Fig. 37 Extrémité sud, Sd 02 et sondage manuel infructueux pour retrouver son pendant



Fig. 38 40 cm au sud de la coupe 05, disparition de 03.10

au contact du fait 12, nous avons tenté de suivre manuellement son creusement, misant sur sa présence sous le comblement limoneux brun du fait 12 : à l'ouest, 03.10 disparaît immédiatement après la coupe 06, à l'est 40 cm après la coupe 05 (fig. 38).

Suite à ces sondages, l'ensemble du tracé a été vidé manuellement, mais aucun élément mobilier supplémentaire n'a été mis au jour, et aucun aménagement complémentaire n'a été observé.

Enfin, pour clore l'analyse terrain de cet ensemble, et dans l'espoir de trouver de nouveaux indices, nous avons procédé au décapage intégral du fait 12, mais celui-ci avait irrémédiablement occulté l'enclos circulaire.

2.2.4.2 Maison circulaire ou enclos funéraire ?

Au final, nous avons mis au jour un cercle fossoyé incomplet du premier âge du Fer. La question de sa fonction doit être posée (fig. 39). Sommes-nous en présence d'une maison circulaire ou d'un cercle funéraire ?

En effet, la réaction première face à ce type de structure est de l'associer à un monument funéraire, mais plusieurs éléments peuvent soulever un doute : absence de sépulture, superficie adaptée à une maison, étroitesse du fossé qui pourrait faire penser à une tranchée de fondation, interruption de son tracé pour une entrée de maison, et présence de deux rejets domestiques dans le comblement du fossé.

-Un enclos circulaire funéraire

Au cœur de la Bretagne, et au sein de l'espace atlantique, la plupart des structures circulaires fossoyées sont apparentées à des monuments funéraires.

Un mémoire de Master 1 très récent fait le point sur ces enclos circulaires protohistoriques bretons à probable vocation funéraire (Le Maire 2014).

273 cercles ont ainsi été recensés, mais seuls 35 d'entre eux ont été fouillés.

Dans l'espace géographique du diagnostic, une petite concentration de cercles peut se voir au sud du pays de Bégard (commune mitoyenne de Pluzunet et du diagnostic), il n'est donc pas isolé et semble rentrer dans les schémas régionaux et locaux.

Pour la protohistoire, nous les rencontrons du Campaniforme/ Bronze ancien au premier, voire second âge du Fer. En Bretagne, en regardant les structures fouillées, deux pics semblent devoir être mis en avant : un premier au Bronze moyen, un second du Bronze final au premier âge du Fer ; cette dernière datation correspond à notre exemple.

Pour les cercles fouillés, les diamètres externes sont majoritairement compris entre 5 et 10 m (8,40 m pour 03.10). Quant au fossé, il a généralement une largeur d'ouverture comprise entre 0,5 m et 1 m, mais quelques exemplaires

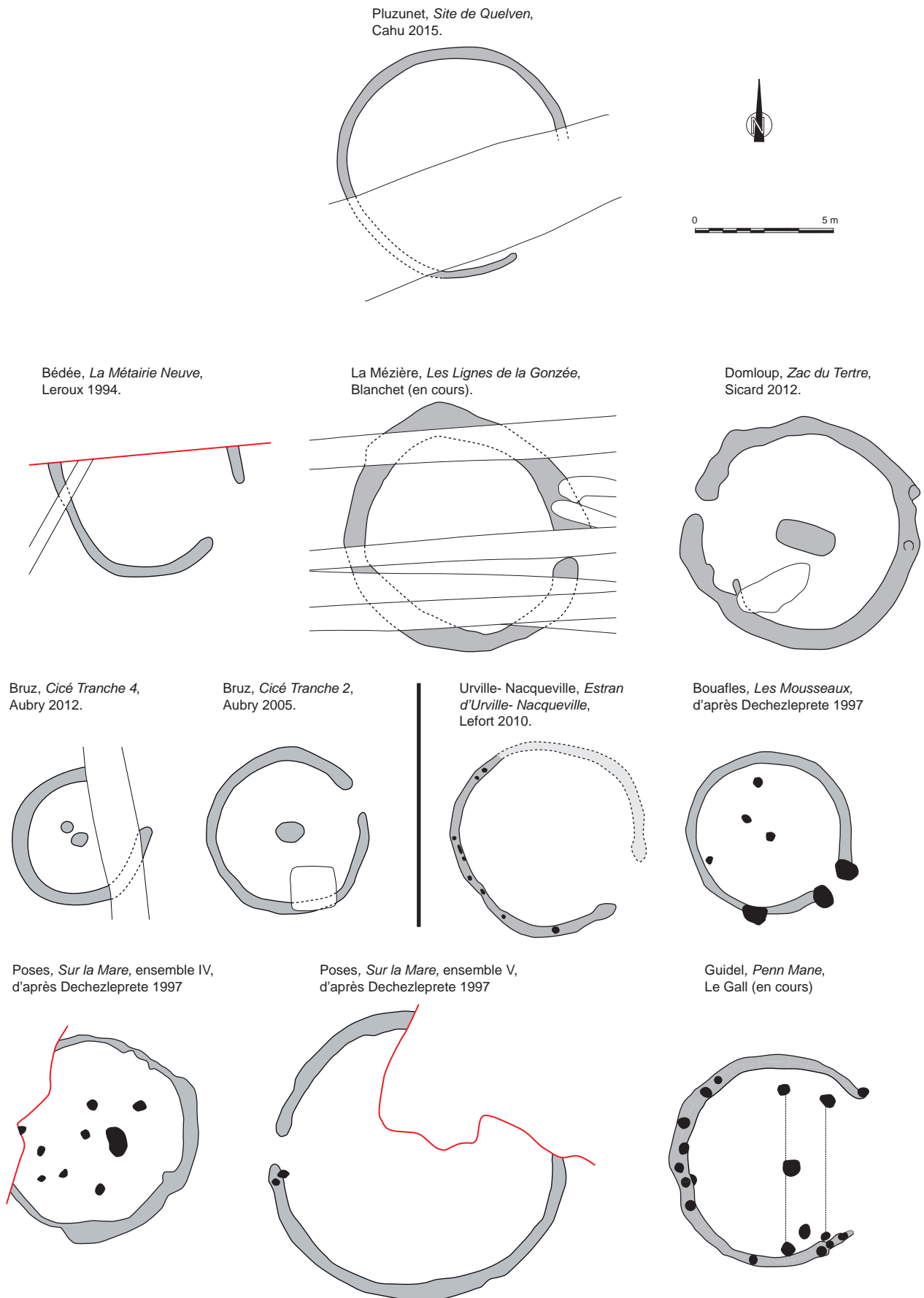


Fig. 39 Cercles fossoyés interrompus, habitation ou enclos funéraire ?

répondent aux mesures mises en avant sur le *Site de Quelven* (0,40 m) avec une mesure inférieure à 0,50 m.

Pour répondre à l'absence de sépulture (inhumation ou incinération), sur les 35

exemples bretons archéologiquement explorés, 25 en sont aussi dénués. Par ailleurs, les enclos circulaires sont rarement isolés des zones d'activité, des espaces domestiques, et même si une distance entre les espaces des vivants et des morts se remarque, celle-ci est relativement faible. A l'échelle du *Site de Quelven*, malgré une large ouverture (14 %), l'habitat ne se dévoile pas. Il pourrait dès lors se situer hors emprise, au sud et/ou à l'est de la zone diagnostiquée, au sein d'un éventuel parcellaire quadrangulaire qui s'amorce sur l'emprise du diagnostic. Mais nous ne pouvons exclure qu'il ne se développe pas discrètement entre les multiples tranchées.

Selon la classification émise par M. Le Maire, le cercle du présent diagnostic rentre dans la typologie des « enclos circulaires simples à interruption ». Ces derniers ne sont pas majoritaires, 4 à cinq exemples seulement ont été archéologiquement reconnus en Bretagne (*Zac du Tertre* à Domloup, *Cicé* à Bruz, *Métairie Neuve* à Bédée, et *Ligne de La Gonzée* à La Mézière), et six autres ont été aperçus en prospection aérienne. Les ouvertures ont des mesures hétérogènes, et aucune orientation privilégiée ne se dessine. Dans plusieurs autres régions (Sénonais, Picardie ou Bourgogne), cette interruption semble dominer au sud- sud est, tout comme sur ce diagnostic.

A Domloup, (Sicard 2012), ce sont trois enclos qui ont pu être découverts, 2 distants de 30 m et datés du Campaniforme/ Bronze ancien, un troisième du VI^e siècle av. J.-C. 300 m au sud. Le premier, enclos 49, qui présente un diamètre comparable (8,40 m ; fossé large de 0,70 m, profond de 0,30 m) à celui mis au jour au cours du diagnostic, ainsi qu'une interruption de 0,80 m au nord ouest, se dévoile avec un creusement quadrangulaire central. C'est une probable fosse sépulcrale, dans laquelle un poignard en bronze a été mis au jour. Quant au dernier cercle (F. 557), son diamètre important (15 m) va de pair avec les dimensions de son fossé (largeur 0,80 m, profondeur 0,50 m). Au final, la dimension funéraire de cet ensemble ne peut être remise en cause.

A Bédée, (Ille-et-Vilaine, Leroux 1994 et 2013, Hamon 2010), 4 enclos circulaires de l'âge du Bronze moyen à final se trouvent dans un environnement proche, trois regroupés (C1 à C3), un dernier distant de 340 m (C4). Parmi les trois premiers (C1 à C3), C1 est un potentiel cercle incomplet de 6 m de diamètre (fossé large de 0,45 m de large, 0,10 m de profondeur) qui présente une interruption de 2 m au sud est. Pour l'ensemble, aucun véritable indice de sépulture ne peut être mis en avant et plusieurs bâtiments sur poteaux de l'âge du Bronze gravitent entre ces deux groupes à 150 m de distance. Au sein de cette tierce de cercles, deux n'ont aucune interruption, et C3 (Hamon 2010) se développe avec un fossé large de 1,6 m, ce qui est peu cohérent avec une tranchée de fondation. Quant au dernier daté du Bronze final, le plus excentré (C4, Leroux 2013), son diamètre important (13,50 m) et la puissance de son fossé (2,50 m de large pour 0,80 m de profondeur) plaident pour une fonction funéraire, ou tout du moins culturelle puisque aucune sépulture ne l'accompagne.

Cependant, la structure (C1) « circulaire » interrompue se poursuit hors emprise de fouille, et nous pouvons nous interroger sur sa forme véritable qui s'éloigne en fait du cercle et s'approche plus d'un creusement ovoïde. Nous sommes certes tout à côté de deux autres cercles, l'un de ceux-ci est monumental (C3), mais C1 peut avoir développé hors zone de fouille des caractères tout à fait différents.

A La Mézière (Blanchet, en cours), l'enclos de 8 m de diamètre possède une éventuelle interruption à l'est, mais celle-ci est perturbée par des aménagements modernes ; sa largeur maximum ne dépasse pas 1 m. Le fossé fait alors 0,8 m de large pour 0,22 m de profondeur. Dans l'espace de la fouille, aucun ensemble funéraire protohistorique ne se dévoile. Sa datation fait défaut, mais assez proche, quelques bâtiments circulaires sur poteaux de l'âge du Bronze moyen à final ont été découverts. La question de sa fonction reste donc en suspens, même si la largeur du fossé de cet enclos l'éloigne d'une tranchée de fondation.

A Bruz (Aubry 2005 et 2012), à moins de 600 m de distance, au cours de deux diagnostics successifs (Aubry 2005 et 2012), deux structures circulaires avec interruption ont pu être mises au jour. La première (F. 562, Aubry 2005, la seule étudiée par M. Le Maire) a un diamètre extérieur de 6 mètres ; le fossé est large

de 0,38 m à 0,43 m pour une profondeur maximale de 0,18 m. Au nord est, une interruption de 1 m de large se dégage. Au centre du cercle prend place un trou de poteau ovale (0,50 m sur 0,35 m, profondeur 0,34 m). Trois tessons de facture protohistorique sont les seuls éléments datant retrouvés dans le comblement des trois sondages effectués. Ce cercle se place au sein d'un enclos d'habitat du second âge du Fer.

Lors d'une deuxième tranche de diagnostic (Aubry 2012), une nouvelle structure circulaire est apparue au sein d'une occupation antique. Il est alors question d'un cercle de 5 m de diamètre avec un fossé large en moyenne de 0,50 m et profond de 0,20 m à 0,30 m. Il s'interrompt au nord est sur 1 m minimum. Il semble en outre doté d'un poteau central. En l'état, sa datation pose problème puisque quelques tessons de facture romaine ont été retrouvés dans les sondages effectués. Dans l'environnement proche (500 m au plus loin) de ces deux derniers cercles, de nombreux ensembles funéraires se rencontrent (incinération de l'âge du Bronze, enclos funéraire, nécropole), associés ou proches d'habitats. Il est alors difficile de trancher entre structure funéraire ou habitat : l'inclination du fouilleur se porte vers une structure d'habitat.

Ainsi, sur ces quatre à cinq cercles bretons présentant des interruptions, seuls deux peuvent sans équivoque être qualifiés d'enclos circulaires à probable vocation funéraire (La Mézière et Domloup).

A Domloup, une zone funéraire peut être mise en avant autour de trois enclos. Pour l'enclos circulaire interrompu, la structure quadrangulaire centrale est assez clairement une inhumation.

A La Mézière, nous ne sommes pas dans un contexte funéraire avéré, et proche, quelques constructions sur poteaux circulaires prennent place. Néanmoins, la largeur du fossé du cercle est peu compatible avec une tranchée de fondation pour une architecture sur poteaux, tout comme à Domloup. Nous pourrions alors avoir un espace dédié aux vivants (maisons circulaires sur poteaux), un autre aux morts (enclos circulaire fossoyé interrompu).

A Bédée, même si aucune inhumation n'est présente, un espace funéraire peut se remarquer, et des habitats sont assez proches. Cependant, la forme circulaire en question semble se développer en ovale, et en l'état, il est difficile de trancher sur sa nature réelle.

Quant à Bruz, les deux cercles reconnus sont d'ores et déjà attribués par l'auteur comme des structures d'habitat à poteau central. Reconnus dans le cadre d'un diagnostic, et donc partiellement explorés, leur datation est dans l'état soumise à caution, comme leur interprétation. Proches, plusieurs ensembles funéraires protohistoriques se développent, mais les deux cercles reconnus semblent s'afficher au cœur d'habitats.

Au final, sur les 4 à 5 exemples d'enclos circulaires interrompus relevés par M. Le Maire en Bretagne, les deux cercles avérés pour une probable fonction funéraire diffèrent notablement de celui du *Site du Quelven* par la largeur d'ouverture du fossé. Pour les autres, une destination différente peut être envisagée, le doute est permis. A l'échelle régionale, ils sont donc relativement rares : deux seulement sur trente cinq fouillés. Avec la prospection aérienne, ce sont six exemples supplémentaires, mais leur datation, leur forme réelle et leur destination nous sont en fait inconnues.

- Une maison circulaire sur tranchée de fondation

Les maisons circulaires sont très répandues dans les îles britanniques. Les plus anciennes sont datées de la transition Néolithique- âge du Bronze, mais elles prévalent pendant la protohistoire. A partir du premier âge du Fer, c'est un type architectural qui décline, il perdure néanmoins jusqu'au Ve siècle de notre ère. En France, pour les mêmes périodes, les plans quadrangulaires constituent le caractère dominant, mais pour le nord ouest de la France, et en particulier la frange atlantique, une forme architecturale circulaire se distingue dès l'âge du Bronze. En Bretagne, nous pouvons par exemple parler de *Braden* à Quimper (14 poteaux, 5 m de diamètre) et du site *Le Talhouët* (maison de pierre, diamètre interne de 4,30 m, murs larges de 1,50 m, foyer central) à Pluvigner (Ménez

1990).

Cela suggère à plusieurs auteurs (Jahier 1996, Godard 2003, Lefort 2010) une culture atlantique, commune des deux côtés de la Manche.

Ce sont des constructions à paroi circulaire supportant une toiture conique, dont les poussées latérales s'équilibrent radialement (Audouze et Buchenschutz 1989).

Pour contrôler les poussées, un poteau central est envisageable (hypothèse de L. Aubry pour les cercles du site de *Cicé* à Bruz, Aubry 2005 et 2012), mais l'expérimentation a montré des solutions plus performantes, se passant donc de pièce de bois au centre du bâtiment : poteaux porteurs reliés par des linteaux ou dispositif circulaire de branches entrelacées qui servent de relais continu à la fois souple et résistant. L'entrée est l'élément faible, d'où son renforcement fréquent sous la forme d'un porche. En outre, elle se place le plus souvent au sud- sud est (meilleure luminosité, protégée des vents dominants).

Ces bâtiments sont presque systématiquement sur poteaux plantés, mais des exemples sur tranchée de fondation sont connus dès le Bronze ancien, tout en se développant surtout à l'âge du Fer, à l'image des « stake- wall house » anglaises (fig. 40). Le schéma de base sur poteau suppose deux couronnes successives, une première constituée de poteaux (support de la charpente), une seconde pour la paroi externe. Cette dernière, faite d'un clayonnage lissé d'un enduit, ne laisse généralement que peu ou pas de traces dans le sol. Cependant, les poteaux de la porte articulée (fig. 41), excentrés de 1 à 2 m, peuvent figurer cette seconde auréole (Jahier 2011), véritable circonférence du bâtiment. Ou bien cette véritable cloison (deuxième couronne) peut se mettre en place dans une tranchée de fondation, seconde hypothèse de la présence d'une tranchée circulaire fossoyée.

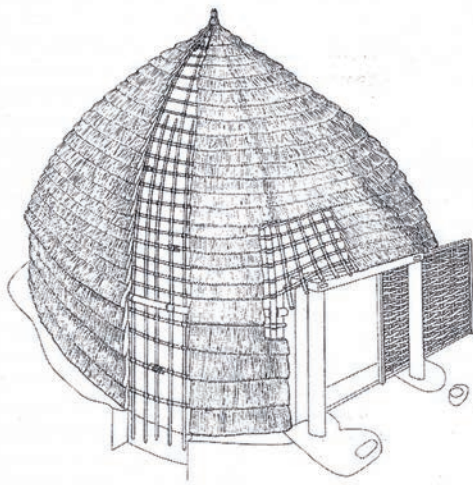


Fig. 40 Reconstitution d'une « Stake- wall house », Danebury, Angleterre, d'après Cunliffe 2005, fig. n° 12.21. dans RAO 30, 2013, p. 169, Godard 2013

véritable circonférence du bâtiment. Ou bien cette véritable cloison (deuxième couronne) peut se mettre en place dans une tranchée de fondation, seconde hypothèse de la présence d'une tranchée circulaire fossoyée.

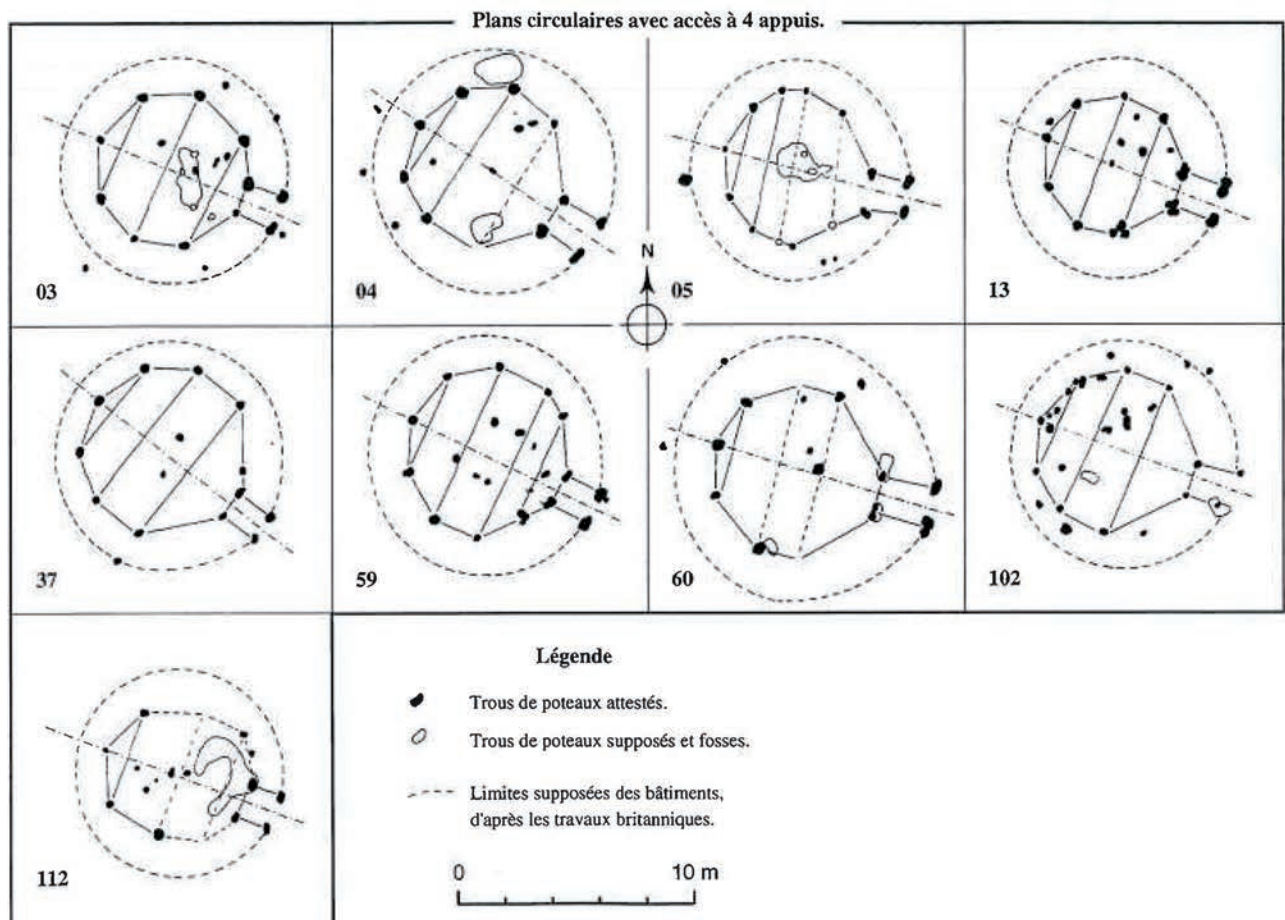


Fig. 41 plan des bâtiments circulaires sur poteaux de Cahagnes, d'après Jahier 1996

Pour les édifices sur poteaux, deux sites d'importance ont été mis au jour en Normandie. Les hypothèses de construction reprennent les deux couronnes, mais seule l'architecture sur poteaux a laissé des traces.

A Cahagnes (Calvados, Jahier 1996), une occupation datée du Bronze final/premier âge du Fer a permis de mettre au jour 21 plans de bâtiment circulaires sur poteaux. Ces constructions ont un diamètre compris entre 7 et 8 m pour une superficie comprise entre 40 et 50 m². Leur entrée se tourne vers le sud est et se prolonge par un porche large de 1,5 m à 3 m. Chaque unité se compose d'un bâtiment circulaire et d'annexes (greniers sur poteaux, fosses) qui gravitent autour d'une construction monumentales.

A Malleville-sur-le-Bec (Eure, Mare 2003), un secteur d'habitat du Bronze final se remarque par un regroupement de bâtiments circulaires. Ce sont 24 constructions sur poteau de près de 10 m de diamètre ; ils s'ouvrent systématiquement à l'est- sud est sur un porche large de 1,10 m à 1,50 m. Chaque cellule domestique est complétée de structures annexes de type grenier sur poteaux, fosses de stockage. Au sud, à 130 m, déconnecté de cet espace des vivants, une nécropole prend place : ce sont 5 cercles funéraires et plusieurs dizaines d'incinérations.

En Bretagne, à Caudan (Morbihan), un premier habitat groupé de ce type, daté du Bronze final, vient d'être mis au jour (Levan 2015). Les vingt constructions circulaires sur poteaux ont un diamètre compris entre 6 et 8 m de diamètre. Elles s'ouvrent systématiquement sur le sud est et sont accompagnées de nombreux greniers surélevés.

Sur la frange atlantique française, ces trois sites mettent en avant de véritables hameaux où l'habitat se compose uniquement de bâtiments circulaires sur poteaux, mais ce type de construction se rencontre aussi de façon récurrente et isolée. Les structures associées (greniers, fosses d'extraction et de stockage) sont alors très discrètes. Pour l'exemple, trois sites bretons peuvent être signalés : A Domloup (Ille-et-Vilaine, Sicard 2012), le bâtiment s'allonge un peu, 15 ou 16 poteaux pour 8 m de long et 6,50 m de large, avec un porche long de 3 m. A Plédéliac (Côtes d'Armor, Nicolas 2011), un édifice circulaire sur poteau de 6,80 m de diamètre avec une entrée en porche au sud est a pu être mis au jour. Il est daté du Bronze final.

Plus récemment, la fouille de la *Zac des Lignes de la Gonzée* à La Mézière (Ille-et-Vilaine, Blanchet, en cours) a aussi permis la reconnaissance d'une construction circulaire sur poteaux.

Ainsi, les exemples sur poteaux sont nombreux et se multiplient d'opération en opération pour l'âge du Bronze, voire plus précisément le Bronze final, puis le premier âge du Fer.

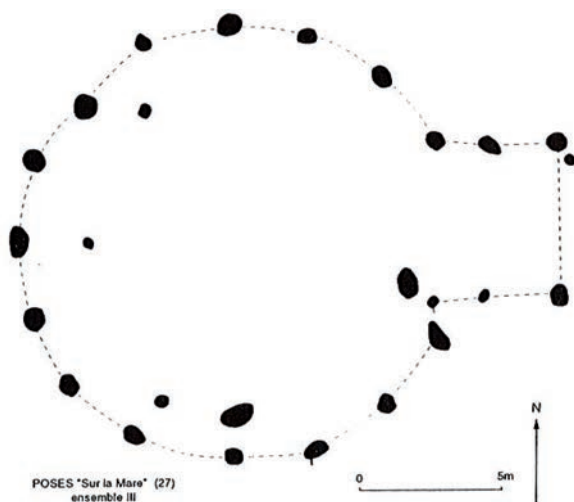


Fig. 42 Bâtiment circulaire sur poteaux du site de Poses, *Sur la Mare*, d'après Dechezleprêtre et al. 1997

A Poses, *Sur la Mare* (Bostyn 2003), un troisième site normand reprend les deux principes de construction, sur poteaux (fig. 42) et sur tranchée de fondation. Ces derniers, ensembles IV et V, font respectivement 8 et 10 m de diamètre, avec une tranchée large de 0,20 m à 0,70 m et profonde de 0,40 m. Même si le plan ne figure principalement que la tranchée circulaire, l'auteur précise que des alvéoles dans le fossé marquent l'empreinte de probables poteaux. Pour l'ensemble V, deux poteaux se remarquent tout de même au niveau de l'aménagement sud de l'entrée, et un léger élargissement pour son pendant nord est signalé.

Ainsi, bâtiments circulaires sur poteaux et sur tranchée peuvent se côtoyer. Mais tout comme les enclos circulaires interrompus, les constructions fossoyées sont plutôt rares. L'état des lieux dressé par C. Godard (RAO 30 de 2013) pour la Normandie et la Bretagne fait état de trente sites archéologiques publiés comportant des bâtiments

circulaires. Les diamètres de ces constructions sont majoritairement compris entre 7,5 et 10 m, avec une ouverture privilégiée, mais non systématique, au sud- sud est, tout comme pour les exemples britanniques. La diversité des matériaux et des techniques domine. Sur les trente références reconnues, seules trois présentent des bâtiments sur tranchée de fondation : Poses, Bouaffles et Urville- Nacqueville. A Bouaffles (Seine- Maritime), la construction fait 5 m de diamètre, son fossé s'ouvre au sud est et deux poteaux renforcent cette accès large de 1 m. Nous sommes au Bronze final ou premier âge du Fer. Cet édifice semble isolé, mais il se trouve au sein d'un vaste ensemble du XIe- XIIe siècle, et faute de facteurs discriminants, différents éléments ont pu échapper aux archéologues.

A Urville- Nacqueville (Lefort 2010), c'est une construction érodée de 7 m de diamètre, avec un fossé large de 0,50 m interrompu au sud est. Neuf trous de piquets ou de poteaux ont pu être révélés sur le segment préservé de l'effet de l'érosion de la mer, et l'extrémité du fossé est évasée. Les éléments datants placent ce site entre 90 et 60 av. J.- C., soit dans les derniers temps de La Tène. Pour la Bretagne, trois édifices supplémentaires peuvent compléter ce faible corpus : Guidel et Bruz.

A Bruz, les deux constructions repérées au cours des deux diagnostics n'ont fait l'objet, à l'heure actuelle, que de quelques sondages ponctuels.

A Guidel, dans le Morbihan, un bâtiment du Bronze final reprend les mêmes caractéristiques (Le Gall en cours) avec cette fois l'emploi d'une tranchée de fondation large au maximum de 0,66 m dans laquelle se logent plusieurs poteaux. Le diamètre du cercle est de 7,80 m (mesure externe) avec une interruption à l'est de 4,50 m de large.

Dans sa synthèse sur les bâtiments circulaires de Bretagne et Normandie, l'auteur (Godard 2013) envisage que la couronne simple est liée à la superficie restreinte des bâtiments, inférieure à 10 m², à l'instar des « stake- wall house » britanniques.

Plusieurs caractéristiques semblent récurrentes sur ces bâtiments fossoyés circulaires : diamètre ne dépassant pas 10 m, présence de poteaux ou d'alvéoles pour des piquets, entrée renforcée, faible largeur d'ouverture du fossé.

Si nous les comparons avec le cercle du *Site de Quelven*, trois points de ressemblance sont à noter : le diamètre, l'ouverture au sud est, et la largeur du fossé. Mais des dissemblances notables semblent faire la différence : le profil de la tranchée est très homogène et ne dévoile aucun creusement de type trou de poteau ou de piquet ; l'extrémité repérée ne présente aucun élargissement ou renforcement quelconque.

Par ailleurs, la présence de rejets domestiques (pesons et vidange de foyer) dans le comblement du fossé de notre cercle interrompu peut orienter vers une maison, mais l'espace largement couvert du diagnostic (14 %) n'a pas dévoilé une seule structure dédiée à l'habitat (fosses d'extraction et/ou de stockage, grenier sur poteaux...). Certes, ce cercle se trouve tout à côté d'une limite fossoyée (non datée, mais probablement protohistorique), au sein d'une éventuelle parcelle quadrangulaire, mais encore une fois, aucune structure d'habitat ne complète les données. En outre, les deux dépôts spécifiques, l'un daté par C14 du premier âge du Fer, ne sont pas attachés à la création de ce cercle, mais constituent un dépôt secondaire, suite au remblaiement partiel du fossé circulaire. C'est particulièrement le cas pour le rejet de pesons qui succède à un premier remplissage (Sd 04 Us 2) plutôt naturel et lent, épais d'une dizaine de centimètres.

Ces deux zones de rejets attestent alors d'un habitat proche, mais non de la fonction du cercle.

Au final, pour les deux hypothèses, des arguments peuvent être avancés et les différents exemples permettent de balancer les deux points de vue : maison ou enclos.

Comme le précise C. Godard (RAO 30, Godard 2013), il est « malaisé de distinguer les enclos circulaires des habitations de même forme », d'autant que pour l'une comme pour l'autre des hypothèses, les références et exemples sont

relativement peu nombreux. Certes, le contexte du site peut apporter la réponse, mais pour une habitation, « la délicatesse de l'interprétation s'accroît encore en présence de bâtiments isolés, au mobilier faible, voire absent ». A Pluzenet, nous pourrions être exactement dans ce cas de figure.

Entre maison circulaire et enclos, deux points sont communs : le diamètre moyen du cercle et l'ouverture prépondérante au sud- sud est. Quant à la largeur du fossé, elle diffère des deux exemples principaux bretons d'enclos circulaires interrompus (Domloup et La Mézière), mais M. Le Maire relève des cercles funéraires complets répondant à cette faible mesure. Quant à l'hypothèse d'une habitation, l'absence d'une seconde couronne de poteaux, et surtout d'aménagements internes du fossé (trou de poteau et entrée renforcée) vont à l'encontre des exemples proposés. Mais un choix technique différent a pu être pris. Cependant, le remplissage du fossé circulaire, composé de deux unités stratigraphiques, rentre dans les schémas des structures ouvertes, avec un remblaiement lent, issu de l'érosion des parois et marqué de rejets anthropiques ponctuels. Enfin, aucune structure complémentaire liée à un habitat (trous de poteaux, fosses...) n'a pu être mise au jour dans les environs de ce cercle, hormis un système parcellaire probablement protohistorique.

S'il est question d'une habitation, elle est relativement isolée, et les structures associées sont absentes.

S'il est question d'un enclos circulaire, il est également isolé, ce qui rentre dans les schémas reconnus, dans la mesure où l'espace des morts est séparé de celui des vivants.

Ainsi, entre maison et enclos circulaire, il est difficile de véritablement trancher, les arguments peuvent orienter vers les deux hypothèses, mais le remplissage du fossé circulaire, l'absence d'aménagements spécifiques de son creusement, ainsi que l'inexistence de structures annexes, plaident à mon sens pour un enclos circulaire à probable vocation funéraire.

Quoi qu'il en soit, enclos ou habitat, proche et certainement hors emprise, un habitat ou une nécropole est sans aucun doute en lien avec cette structure circulaire ; cette dernière s'insère alors probablement dans la trame parcellaire que met en avant ce diagnostic.

3. Etude de la céramique et des pesons

Théophile Nicolas

Tranchée 03 Fait 03.10

Fait 03.10 sondage 2

Il a été mis au jour un petit ensemble mobilier relativement fragmenté ; il est néanmoins exempt de toutes altérations. On dénombre 13 NR pour un NMI de 2. Il s'agit de deux individus en céramique fine de couleur beige, à dégraissant nanométrique et millimétrique (quartz, mica blanc) ; les surfaces intérieures et extérieures sont lustrées. Il est question d'un probable récipient bitronconique à bord éversé long et lèvre biseautée, ainsi que d'un récipient à bord éversé ; pour ces deux individus, le profil n'a pu être reconstitué (fig. 43).

Les caractères morphologiques et technologiques nous permettent de proposer une datation à l'extrême fin du Bronze final voir au début du Premier Age du Fer.

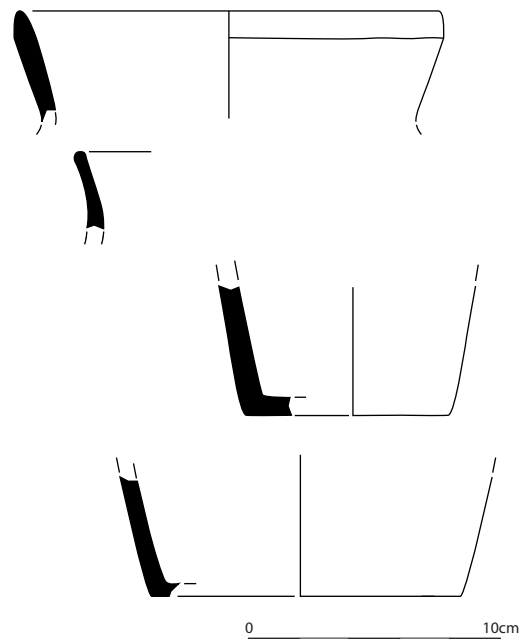


Fig. 43 Mobilier céramique du Bronze final/Premier Age du Fer (Tr 03 F10)

Fait 03.10 us1 sondage 4

Un ensemble de pesons a été identifié (cinq exemplaires relativement bien conservés auxquels il faut ajouter les fragments de deux autres individus pour un poids de 3857 grammes) (fig. 44).

Peson 1 :

De forme pyramidale, il est de couleur beige à grise. Il porte des traces d'exposition au feu. La matrice argileuse est dénuée de particules minérales de tailles millimétriques et centimétriques. Il est manifeste que la matrice argileuse a subi un traitement afin d'éliminer les particules non plastiques. La présence d'un grand nombre de vacuoles, et d'empreintes de tiges, indique qu'on y a adjoint une importante quantité de dégraissant végétal de type bale de céréales (fig. 45). Il s'agit d'une pièce de 741 grammes pour un poids estimé de 1100 grammes (fig. 46). Le diamètre de la perforation de suspension est de 13 millimètres.

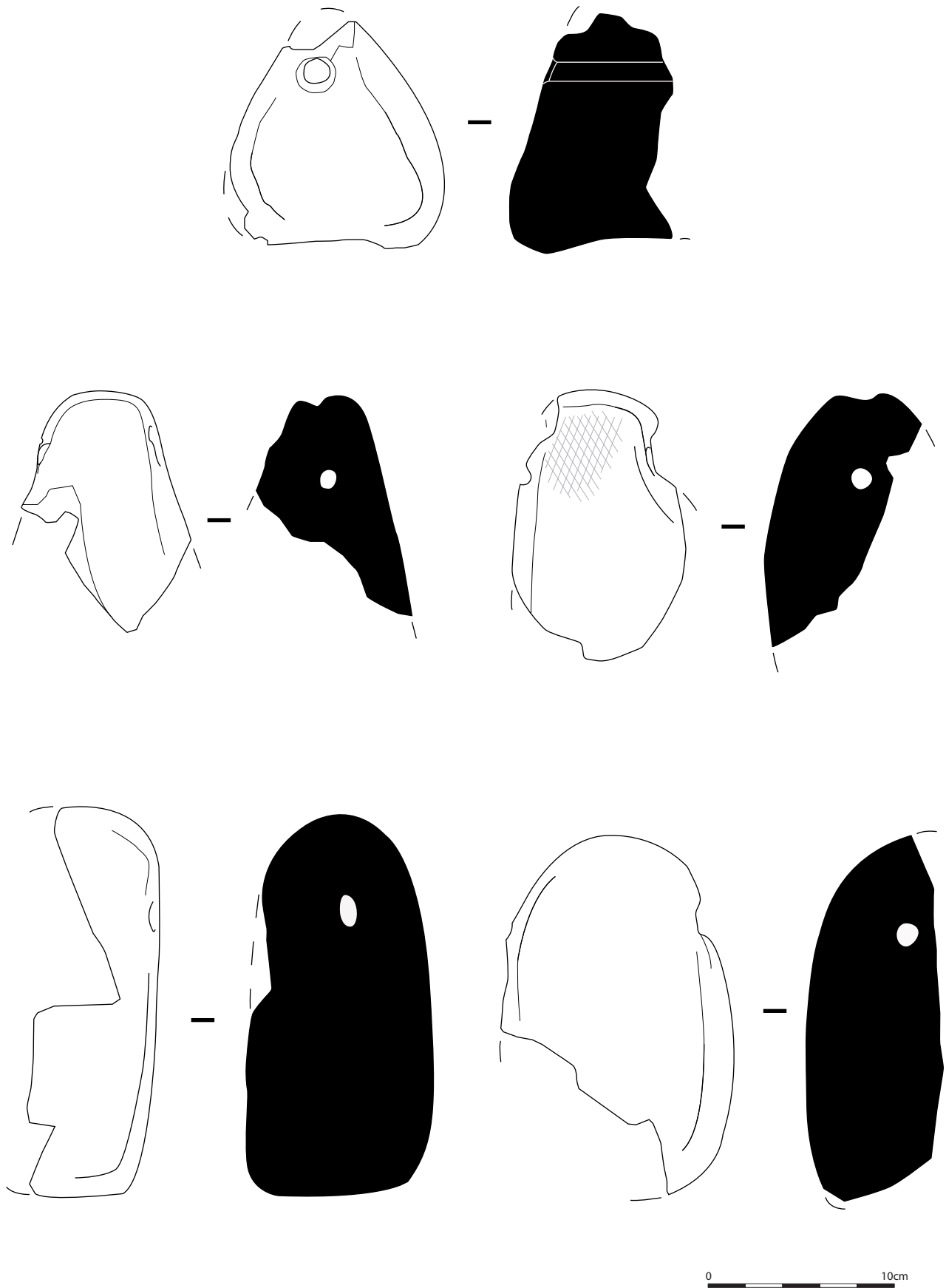


Fig. 44 Ensemble de pesons du Bronze final/Premier Age du Fer (Tr 03 F 0310)

Peson 2 :

De forme pyramidale, il est de couleur grise. Il porte de légères traces d'exposition au feu sur l'extrémité supérieure. La matrice argileuse est dénuée de particules minérales de tailles millimétriques et centimétriques. Il est



Fig. 45 Photographie macroscopique de la matrice argileuse d'un peson



Fig. 46 Photographie du peson n°1 (Tr 03 F10)



Fig. 47 Photographie macroscopique des traces d'usure autour d'une perforation du peson n°2 (Tr 03 F 0310)



Fig. 48 Photographie macroscopique des traces d'usure autour d'une perforation du peson n°3 (Tr 03 F0310)

manifeste que la matrice argileuse a subi un traitement afin d'éliminer les particules non plastiques. La présence d'un grand nombre de vacuoles, et d'empreintes de tiges, indique qu'on y a adjoint une importante quantité de dégraissant végétal de type bale de céréales. Il s'agit d'une pièce de 426 grammes pour un poids estimé de 1200 grammes. Le diamètre de la perforation de suspension est de 10 millimètres.

Il est à noter la présence d'une gouttière sur la partie supérieure du peson, parallèle à l'axe de perforation. L'absence de traces d'usure, et la présence de replis d'argile semblent indiquer que cette gouttière a été aménagée lors du façonnage du peson. Cet exemplaire porte des traces d'usures diagnostiquées au niveau des perforations: deux plages de « cannelures » (d'environ 5 millimètres de larges pour 2-3 millimètres de profondeur) orientées vers la gouttière au sommet du peson. Ces plages d'usures sont plus prégnantes sur une face de peson (fig. 47).

Peson 3 :

De forme ovoïde, il est de couleur grise. La matrice argileuse est dénuée de particules minérales de tailles millimétriques et centimétriques. Il est manifeste que la matrice argileuse a subi un traitement afin d'éliminer les particules non plastiques. La présence d'un grand nombre de vacuoles, et d'empreintes de tiges, indique qu'on y a adjoint une importante quantité de dégraissant végétal de type bale de céréales. Il s'agit d'une pièce de 528 grammes pour un poids estimé de 1100 grammes. Le diamètre de la perforation de suspension est de 14 millimètres environ.

Il est à noter la présence d'une gouttière sur la partie supérieure du peson, parallèle à l'axe de perforation. L'absence de traces d'usure, et la présence de replis d'argile semblent indiquer que cette gouttière a été aménagée lors du façonnage du peson. Cet exemplaire porte des traces d'usures diagnostiquées au niveau d'une perforation: deux plages de « cannelures » (d'environ 5 millimètres de larges pour 2-3 millimètres de profondeur) orientées vers la gouttière au sommet du peson (fig. 48). Sur la partie supérieure de l'avant, un résidu organique de type « goudron » a été identifié.



Fig. 49 Photographie du peson n°4 (Tr 03 F 0310)

Peson 4 :

De forme pyramidale, il est de couleur beige. Il porte des traces d'exposition au feu. La matrice argileuse est composée de particules minérales de tailles millimétriques (quartz et oolithe). La présence d'un grand nombre de vacuoles, et d'empreintes de tiges, indique qu'on y a adjoint une importante quantité de dégraissant végétal de type bale de céréales. Il s'agit d'une pièce de 976 grammes pour un poids estimé de 1500 grammes. Le diamètre de la perforation de suspension est de 14 millimètres (fig. 49).

Il est à noter l'absence de gouttière sur la partie supérieure du peson. Cet exemplaire porte des traces d'usures diagnostiquées au niveau d'une perforation : deux plages de « cannelures » (d'environ 5 millimètres de larges pour 2-3 millimètres de profondeur) orientées vers la gouttière au sommet du peson (fig. 50).

Peson 5 :

De forme ovoïde, il porte d'importantes traces d'exposition au feu. La matrice argileuse est composée de particules minérales de tailles millimétriques (quartz et oolithe). La présence d'un grand nombre de vacuoles, et d'empreintes de tiges, indique qu'on y a adjoint une importante quantité de dégraissant végétal de type bale de céréales. Il s'agit d'une pièce de 872 grammes pour un poids estimé de 1300 grammes. Le diamètre de la perforation de suspension est de 12 millimètres environ.

Il est à noter l'absence de gouttière sur la partie supérieure du peson. Cet exemplaire porte des traces d'usures diagnostiquées au niveau d'une perforation : deux plages de « cannelures » (d'environ 5 millimètres de larges pour 2-3 millimètres de profondeur) orientées vers la gouttière au sommet du peson.

Les caractéristiques techniques et technologiques de ces pesons sont relativement proches :

- Poids compris entre 1000 et 1500 grammes
- Perforation transversale en partie haute
- Diamètre de la perforation compris entre 10 et 15 millimètres
- Matrice argileuse épurée puis dégraissée au végétal
- Montage par façonnage de paton(s) d'argile et lissage de la surface
- Perforation réalisée après façonnage par « perforage »

Néanmoins, on note des différences morphologiques (type pyramidal ou ovoïde) et dimensionnelles importantes. Toutefois, les traces d'usures présentes au niveau de l'ouverture de la perforation indiquent un même système technique ou tout du moins un même type de fixation des fils de chaînes au peson.

La typologie des formes céramiques et celle des pesons permettent d'établir des comparaisons avec l'assemblage de deux sites de l'extrême fin de l'Age du Bronze final : à Saint-Aubin-des-Landes « Carrières des Lacs » (Sicard 2013) et à Theix « Clérigo-Guénergé » (Roy 2011).



Fig. 50 Photographie macroscopique des traces d'usure autour d'une perforation du peson n°4 (Tr 03 F 0310)

Bibliographie

SICARD 2013

Sicard (S.) - Carrière des Lacs, Saint-Aubin-des-Landes, (Ille-et-Vilaine), RFO, fouille archéologique, Inrap GO, 2013.

ROY 2011

Roy (E.) - Découverte d'une zone d'habitat datée entre la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer à Theix dans le Morbihan, RFO, diagnostic archéologique, Inrap GO, 2011.

tr.	Fait	Sd.	U.S.	Iso	Néolithique	Age du Bronze	Age du Fer	GR	HMA	mod	indét.	total	NMI	datation proposée	cag.	observations
1	0109										1	1		Indéterminé		
3	0310	2					19					19	2	Bronze final/ Premier âge du Fer	1	
3	0310	4												Bronze final/ Premier âge du Fer	1	7 pesons
4	0414										1	1	1	Protohistoire	1	
8	0801										2	2		Gallo-romain		
8	0801													Gallo-romain		1 TCA
9	0905									1		1	1	Moderne		

Conclusion

Le facteur prépondérant qui a suscité la prescription de ce diagnostic archéologique est la présence de la voie ancienne Cahraix- Tréguier qu'encadrent les deux parcelles explorées. Or, les données recueillies en lien avec cet axe nord-sud sont dérisoires : à l'est, nous ne voyons que deux fossés parallèles et proches de ce cheminement.

Néanmoins, le maillage des tranchées a permis de mettre en avant un parcellaire ancien. Aucun élément mobilier ne permet de le dater, mais nous pouvons supposer sa mise en place au moins partielle au cours de la protohistoire. En outre, il connaît plusieurs reprises (fossés parallèles, curages...).

Dans la zone ouest, seuls deux fossés le figurent. A l'est, plusieurs linéaires ont pu être reconnus. En particulier, dans la moitié est, une organisation environ sud-ouest- nord est avec un retour nord-ouest- sud est pourrait être le départ d'un vaste enclos parcellaire quadrangulaire.

A l'intérieur de celui-ci, proche de sa limite ouest, un cercle fossoyé interrompu de 8,40 m de diamètre a été exploré et entièrement fouillé. Il constitue l'apport essentiel de cette opération archéologique. Il est partiel, son tracé étant empiété par une probable bande de roulement contemporaine, et il est complètement isolé. Un C14 pratiqué sur des charbons prélevés au niveau d'un des deux rejets anthropiques du tracé fournit un éventail chronologique compris entre 790 et 540 av. J.-C, soit au premier âge du Fer. Cette fourchette chronologique ne touche pas la création de ce cercle mais un second temps du comblement. Néanmoins, l'éventail large de cette datation autorise à conserver le premier âge du Fer pour la création de ce cercle.

La question de sa fonction originelle fait débat : sommes-nous en présence d'une maison ou d'un enclos circulaire ?

Différents arguments permettent de soupeser les deux options et deux points communs les rassemblent : le diamètre moyen du cercle et l'ouverture prépondérante au sud- sud est.

Cependant, quelques critères l'éloignent à mon sens d'une maison circulaire tout en le rapprochant d'un enclos circulaire à probable vocation funéraire.

Il est d'abord question du remplissage du fossé qui s'apparente plus à une structure ouverte qu'à une tranchée de fondation. Il s'agit ensuite de l'absence d'aménagements spécifiques du creusement du fossé (pas de poteau, entrée pas renforcée). Enfin, l'absence de structures annexes à une occupation domestique peut lever le dernier doute, même si, dans le cadre d'un diagnostic archéologique, les tranchées ne couvrent qu'une surface tout relative.

Quoi qu'il en soit, enclos ou maison, proche et certainement hors emprise, un habitat ou une nécropole est sans aucun doute en lien avec cette structure circulaire ; celui-ci ou celle-ci s'insère alors probablement dans la trame parcellaire que met en avant ce diagnostic.

Bibliographie

<http://www.infobretagne.com/>

AUBRY 2005

Aubry (L.) – *Cicé, tranche 2*, Bruz (Ille-et-Vilaine), DFS de diagnostic archéologique, Inrap GO, Cesson- Sévigné., 2005.

AUBRY 2012

Aubry (L.) – *Cicé, tranche 4*, Bruz (Ille-et-Vilaine), Rapport Final d'Opération, diagnostic archéologique, Inrap GO, Cesson- Sévigné, 80 p., 2012.

AUDOUZE, BUCHENSCHUTZ 1989

Audouze (F.), Buchenschutz (O.) – Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique, bibliothèque d'archéologie, éditions Hachette, 1989.

BARDEL 1987, 1988, 1989

Bardel (J.- P.) – *Pouilladou*, Prat (Côtes d'Armor), rapport de fouille de sauvetage programmée SRA Bretagne, Rennes, 1987, 1988 et 1989.

BLANCHET (en cours)

Blanchet (S.) – *Zac des Lignes de la Gonzée*, La Mézière (Ille-et-Vilaine), RFO, fouille archéologique.

BOSTYN 2003

Bostyn (F.) (dir.) – le village Villeneuve- Saint-Germain de Poses, *Sur la Mare*, et les sites de la boucle de Vaudreuil. Société Préhistorique Française, travaux n°4, 342p., 2003.

CHANTRAINE & al. 1999

Chantraine (J.), Houlgatte (E.), Chauris (L.), Le Goff (E.), Coussement (C.), Garreau (J.), Larsonneur (C.), Carn (A) – Notice explicative de la feuille de Lannion à 1/50 000. 2dition du BRGM, Service géologique National, 1999.

DECHEZLEPRETE et AL 1997

Dechezleprêtre (T.), Billard (C.), Blancquaert (G.), Fournier (P.), Langlois (J.Y.) – *Les constructions à plan circulaire de Haute Normandie*, Revue Archéologique de l'Ouest vol.14, p. 49-56 , 1997.

GODARD 2013

Godard (C.) – L'implantation des habitations circulaires en Bretagne et en Normandie à l'âge du Fer : un échange d'hommes et de savoirs, Revue Archéologique de l'Ouest, vol. 30, p. 165-186, 2013.

HAMON 2010

Hamon (A.-L.) – Trois occupations de l'âge du Bronze moyen, du haut Empire et du haut Moyen Âge, *Zac du Pont aux Chèvres, Bédée* (Ille-et-Vilaine), RFO, diagnostic archéologique, Inrap GO, Sra Rennes, 2010.

JAHIER 1996

Jahier (I.) – Cahagnes ZS 93 « Benneville », rapport de fouilles, SRA Calvados, Caen, 168 p, 1996.

JAHIER 2011

Jahier (I.) – L'enceinte des premier et second âges du Fer de La Fosse Touzé (Courseulles-sur-Mer, Calvados). Entre résidence aristocratique et place de collecte monumentale. DAF 104, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 243 p., 2011.

LEFORT 2010

Lefort (A.) – Opérations de fouilles archéologiques sur l'estran d'Urville-Nacqueville, rapport final d'opération, Sra Basse-Normandie, Académia.fr, 2010.

LE GALL (en cours)

Le Gall (V.) – Penn Manne, Guidel (Morbihan), RFO, fouille archéologique.

LE MAIRE 2014

Le Maire (M.) – Les enclos circulaires protohistoriques en Bretagne, Mémoire de Master 1, Archéologie et Histoire, Université de Rennes 2 Haute Bretagne, 2 vol., 2014.

LEROUX 1994

Leroux (G.) - La Métairie Neuve : déviation de Bédée, liaison RD72-RN12, Bédée (Ille-et-Vilaine), DFS de sauvetage urgent, Inrap GO, Sra Rennes, 71 p., 1994.

LEROUX 2013

Leroux (G.)- Les occupations de l'âge du Bronze et du haut Moyen Âge, *Zac du Pont aux Chèvres*, Bédée (Ille-et-Vilaine), RFO, fouille archéologique, Inrap GO, Cesson-Sévigné, 320 p., 2013.

LEVAN 2015

Levan (M.)- Premier hameau de l'âge du Bronze en Bretagne, revue Archéopages n°40, p. 48-49, 2015.

MARE 2003

Mare (E.) dir. – *Le village de l'âge du Bronze final du Buisson-du-Roui à Malleville sur le Bec (Eure)*, rapport de fouille, Inrap GO, Cesson-Sévigné, 180 p., 2003.

MENEZ 1990

Ménez (Y.) dir. – *Les bâtiments de l'âge du fer en Armorique*, Revue Archéologique de l'Ouest, suppl. n°3, p. 121-137, 1990.

NICOLAS 2011

Nicolas (E.) – Plédéliac (Côtes d'Armor), Nord du bourg. Deux bâtiments de l'âge du Bronze, RFO, diagnostic archéologique, Inrap GO, Sra Rennes, 2011.

SICARD 2012

Sicard (S.)- *Les structures protohistoriques de Domloup*, Zac du Tertre, Domloup (Ille-et-Vilaine), RFO, fouille archéologique, Inrap GO, Cesson-Sévigné, 164p., 2012.

Liste des figures

Figure 1 : extrait de la carte géologique au 1/50 000 de Lannion (n° 203).

Figure 2 : log 01 tranchée 04.

Figure 3 : carte des indices archéologiques.

Figure 4 : plan général des tranchées sur fond de plan géoréférencé.

Figure 5 : zone B, vue des tranchées parallèles. Au fond, les bâtiments de la SMITRED.

Figure 6 : structure circulaire fossoyée en fin de fouille manuelle. Au second plan (limon brun), la bande de roulement.

Figure 7 : structure circulaire fossoyée après décapage de la bande de roulement contemporaine.

Figure 8 : plan de l'occupation de la zone B sur fond de cadastre napoléonien (1834).

Figure 9 : tranchée 12, fait 06 (12.06).

Figure 10 : vues aériennes de la SMITRED en 2003 et plus récemment ; construction d'un bassin de rétention.

Figure 11 : tranchée 18, fossé 01.

Figure 12 : cadastre napoléonien de 1834 : tableau d'assemblage et section B 3^e feuille.

Figure 13 : tranchée 12, fossés 02 et 03.

Figure 14 : tranchée 16, fossé 02.

Figure 15 : tranchée 16, fossé 01.

Figure 16 : plan de l'occupation de la zone A sur fond de cadastre napoléonien (1834).

Figure 17 : cadastre napoléonien de 1834 (tableau d'assemblage, section A 3^e feuille) et photographie aérienne de 1961.

Figure 18 : tranchée 01, fossés 01 et 02.

Figure 19 : tranchée 04, fossés nord- sud 03 à 06.

Figure 20 : tranchée 01, fossé moderne 22.

Figure 21 : tranchée 04, fosses 12 et 13.

Figure 22 : photographie aérienne de 1966, limite parcellaire arrondie.

Figure 23 : départ de fossé ou fosse 01 tranchée 08.

Figure 24 : tranchée 01, fossé 03.

Figure 25 : tranchée 03, fossé 02. Tranchée 01, fossés 04 et 05.

Figure 26 : tranchée 02, fossé 06. Tranchée 06, fossé 01.

Figure 27 : tranchée 04, fossés 09 et 10.

Figure 28 : tranchée 11, fossé 03.

Figure 29 : tranchée 01, fossés 18 et 19.

Figure 30 : tranchée, fossé 25 masqué par le fossé moderne 22.

Figure 31 : tranchée 03, structure circulaire 10 : enclos ou maison ?

Figure 32 : coupes de l'enclos 10 tranchée 03.

Figure 33 : Sondages 01 et 03, F. 03.10.

Figure 34 : rejet de pesons Sd 04, F. 03.10.

Figure 35 : rejet de pierres brûlées et charbon, Sd 02, F. 03.10.

Figure 36 : pierres du sondage 02, F. 03.10.

Figure 37 : extrémité sud, Sd 02 et sondage manuel infructueux pour retrouver son pendant.

Figure 38 : 40 cm au sud de la coupe 05, disparition de 03.10.

Figure 39 : cercles fossoyés interrompus, habitation ou enclos funéraire ?

Figure 40: reconstitution d'une « Stake- wall house », Danebury, Angleterre, d'après Cunliffe 2005, fig. n° 12.21. dans RAO 30, 2013, p. 169, Godard 2013.

Figure 41: plan des bâtiments circulaires sur poteaux de Cahagnes, d'après Jahier

1996.

Figure 42 : bâtiment circulaire sur poteaux du site de Poses, Sur la Mare, d'après Dechezleprêtre et al. 1997.

Figure 43 : mobilier céramique du Bronze final/Premier Age du Fer (Tr 03 F 0310).

Figure 44 : ensemble de pesons du Bronze final/Premier Age du Fer (Tr 03 F 0310).

Figure 45 : photographie macroscopique de la matrice argileuse d'un peson.

Figure 46 : photographie du peson n°1 (Tr 03 F 0310).

Figure 47 : photographie macroscopique des traces d'usure autour d'une perforation du peson n°2 (Tr 03 F 0310).

Figure 48 : photographie macroscopique des traces d'usure autour d'une perforation du peson n°3 (Tr 03 F 0310).

Figure 49 : photographie du peson n°4 (Tr 03 F 0310).

Figure 50 : photographie macroscopique des traces d'usure autour d'une perforation du peson n°4 (Tr 03 F 0310).

III. Inventaires techniques

1. Inventaire des faits archéologiques

Tr.	St.	Nature Fait	Orientation	Test	Dimensions (en m)				Description	Mobilier	Datation
					Long.	Larg.	Prof.	Diam.			
01	01	Fossé	N- S	Sd méca.	0,76	0,40					
01	02	Fossé	N- S	Sd méca.	0,86	0,63					
01	03	Fossé	NE- SO	Sd méca.	1	0,51					
01	04	Fossé	NE- SO	Sd méca.	0,34	0,08					
01	05	Fossé	NE- SO	Sd méca.	0,80	0,23					
01	09	Fossé	N- S		0,90				Céramique	Bronze final/ Premier âge du Fer	
01	10	Fossé	N- S		1,20						
01	11	Fossé	N- S		1,80						
01	12	Fossé	NO- SE		0,45						
01	17	Fossé	NE- SO		0,40						
01	18	Fossé	NO- SE	Sd méca.	1,20	0,60					
01	19	Fossé	NNE- SSO	Sd méca.	0,90	0,32					
01	20	Fossé	N- S		1						
01	21	Drain	N- S		2					Contemporain	
01	22	Fossé	ENE- OSO	Sd méca.	1	0,20					
01	23	Fossé	NE- SO		0,40						
01	24	Fossé	NO- SE		0,65						
01	25	Fossé	NO- SE	Sd méca.	0,80	0,60					
01	26	Fossé	N- S		0,9						
02	01	Fossé	N- S		1						
02	02	Fossé	ENE- OSO		0,90 à 0,60					Contemporain	
02	03	Fossé	NE- SO		1						
02	04	Fossé	NE- SO		0,5						
02	05	Fossé	ENE- OSO		0,9					Contemporain	
02	06	Fossé	NO- SE	Sd manuel	0,5	0,14					
02	07	Fossé	N- S		0,60						
02	08	Fossé	N- S		0,80						
02	09	Fossé	N- S		0,66						
02	10	Fossé	N- S		1,90					Contemporain	
02	11	Drain	N- S		2					Contemporain	
02	12	Fossé	N- S		0,30						
02	13	Fossé	NNE- SSO		1,10						
02	14	Fossé	NNE- SSO		0,9						
02	15	Omière	NNO- SSE		0,5					Moderne à contemporain	
02	16	Fossé	NNO- SSE		1					Moderne à contemporain	
02	17	Fossé	NNE- SSO	Sd méca.	1,50	0,70					
03	01	Fossé	N- S		1,30						

Tr.	St.	Nature Fait	Orientation	Test	Dimensions (en m)			Description	Mobilier	Datation
					Long.	Larg.	Prof.			
03	02	Fossé	NE- SO	Sd méca.	1	0,35		limon argileux brun gris moyen à foncé		
03	03	Fossé	NNO- SSE		0,9			Limon argileux gris moyen, oxydé et manganèse		
03	04	Fossé	N- S		1			Limon argileux brun noir homogène		
03	05	Fossé	N- S		0,9			Limon argileux brun compact et oxydé		Contemporain
03	06	Drain	N- S		2,2			Mélange de limon et de caillou très naturel		Contemporain
03	07	Fossé	N- S		0,4			Limon brun à gris clair oxydé		
03	08	Fossé	NE- SO		1,3			Limon argileux blanc gris oxydé		
03	09	Fossé	NNE- SSO		0,60			Limon argileux beige oxydé orangé		
03	10	Enclos, maison circulaire		Manuel 100 %	0,40	0,12 à 0,22	8	Enclos ou maison circulaire interrompu au nord est. Toute un partie a été rognée par le fait 03.12 (fossé, sous-solage.. ?)	Céramique, peson, pierres brûlées	Premier Âge du Fer
03	11	Annulé		Manuel 100 %				Eventuel poteau testé puis annulé		
03	12	Fossé ?	ENE- OSO	Méca. et manuel	4			Bande de roulement, fossé ou haie, tout à fait récent en tout cas. Limon brun meuble	Ficelle plastique	Contemporain
03	13	Fossé ?	E- O					Bande de roulement, fossé ou haie, tout à fait récent en tout cas. Limon brun meuble. oxydé		Contemporain
03	14	Fossé	ENE- OSO		1			Limon brun meuble	Ferraille	Moderne
03	15	Fossé	ENE- OSO		1,80			Limon brun meuble		Moderne
03	16	Annulé		Manuel 100 %				Eventuel poteau testé puis annulé		
03	17	Fossé	N- S		0,5			Limon argileux brun noir homogène		
03	18	Fossé	N- S		1			Limon argileux beige orangé et oxydé		
04	01	Fossé	NNE- SSO		0,45			Limon argileux brun noir homogène		
04	02	Fossé	NNE- SSO		0,90			Limon argileux brun foncé et âches beiges orangées		
04	03	Fossé	N- S	Sd méca.	0,80	0,11		Limon argileux brun noir homogène		
04	04	Fossé	N- S	Sd méca.	1,60	0,52		Limon argileux brun compact et oxydé		Contemporain
04	05	Drain	N- S	Sd méca.	3,20	1		Mélange de limon et de caillou très naturel		Contemporain
04	06	Fossé	N- S	Sd méca.	1	0,4		Limon brun à gris clair oxydé		
04	07	Fossé	NE- SO		1,30			Limon argileux brun noir		
04	08	Fossé	NNE- SSO		0,28			Limon argileux beige gris blanc oxydé orangé		
04	09	Fossé	NNE- SSO	Sd méca.	0,80	0,56		Limon argileux beige orangé et oxydé		
04	10	Fossé	NNE- SSO	Sd méca.	0,64	0,61		Limon argileux beige gris clair oxydé		
04	12	Fossé	NE- SO	Sd méca.	2	0,53		Limon argileux brun		Moderne
04	13	Fossé	NE- SO	Sd méca.	1,20	0,54		Limon argileux brun		Moderne
04	14	Isolation							Céramique	Protohistoire
04	15	Fosse de plantation			1,60	1,60		Fosse de plantation anguleuse , limon brun foncé meuble		
05	01	Fossé	N- S		1			Limon argileux brun		
06	01	Fossé	N- S	Sd méca.	0,40	0,20		Limon argileux brun noir		
06	02	Fossé	NNO- SSE		1,04			Limon argileux brun foncé oxydé		
07	01	Fossé	NE- SO		2,40			Limon argileux brun		Moderne

Tr.	St.	Nature Fait	Orientation	Test	Dimensions (en m)				Description	Mobilier	Datation
					Long.	Larg.	Prof.	Diam.			
07	02	Fossé	NNE- SSO		1,20				limon argileux brun gris moyen à foncé		
07	03	Fossé	NE- SO		1,70				Limon argileux brun gris, oxydé orangé		Moderne
07	04	Fosse de plantation			1,60	1			Limon argileux brun foncé		Moderne à contemporain
08	01	Fossé	N- S	Sd méca.		0,80	0,36		Extrémité, limon sablo- argileux brun gris clair	Céramique	Bronze final/ Premier Âge du Fer
08	02	Fosse de plantation			1,60				Quadrangulaire, limon argileux brun		Moderne à contemporain
08	03	Fosse de plantation			1,10	0,70			Quadrangulaire, limon argileux brun		Moderne à contemporain
09	01	Drain	N- S		1,20				Mélange de limon et de caillou très naturel		Contemporain
09	02	Fossé	N- S		1				Limon brun à gris clair oxydé		
09	03	Fossé	NNE- SSO		1				Limon argileux hydromorphe gris blanc orangé		
09	04	Fossé	NNE- SSO		0,6				Limon argileux hydromorphe gris blanc orangé		
09	05	Isolation								Céramique	Moderne
10	02	Fossé	NE- SO		1,80				Limon brun meuble		Moderne
10	03	Fossé	NE- SO						Limon brun meuble		Moderne
11	01	Fossé	ENE- OSO						Bande de roulement, fossé ou haie, tout à fait récent en tout cas. Limon brun meuble		
11	02	Fossé	NNE- SSO		1				Limon argileux brun noir		
11	03	Fossé	NNE- SSO	Sd méca.	1	0,50			Limon argileux beige gris blanc oxydé orangé		
12	01	Fossé	NE- SO		0,60				Limon argileux gris foncé		
12	02	Fossé	ONO- ESE	Sd méca.	0,80	0,20			Limon argileux brun foncé meuble		Moderne
12	03	Fossé	ONO- ESE	Sd méca.	1,20	0,70			Limon argileux brun foncé meuble		
12	04	Fossé	NNE- SSO		0,95				Limon argileux gris blanc, oxydé orangé, quelques inclusions charbonneuses		
12	06	Zone de roulement	NE- SO		10				Limon brun sur 4,5 m, puis jaune sur 2 m, et de nouveau brun sur 3,5 m		Contemporain
13	01	Fossé	ONO- ESE		1,04				Limon argileux brun foncé à gris		Moderne
13	02	Fossé	ONO- ESE		2				Limon argileux brun		
13	03	Fossé	NE- SO		0,84				Limon argileux gris foncé		
13	04	Zone de roulement	NE- SO		13				Limon argileux brun et pierres		Contemporain
14	01	Fossé	NE- SO		1				Limon argileux gris foncé et limon argileux blanc		
15	01	Fossé	NE- SO		1				Limon argileux gris orangé et limon argileux blanc		
16	01	Fossé	NE- SO	Sd méca.	0,70	0,48			Limon argileux brun gris foncé, charbons et manganèse		
16	02	Fossé	NE- SO	Sd méca.	0,80	0,26			Extrémité, limon argileux gris blanc oxydé et limon argileux brun noir charbonneux		
16	03	Zone de roulement	NE- SO		13				Limon brun et pierres		Contemporain
17	01	Fossé	NE- SO		0,60				Limon argileux brun foncé à noir		
18	01	Fossé	NE- SO	Sd méca.	0,90	0,40			Limon argileux brun noir		Moderne
18	02	Zone de roulement	NE- SO		8				Limon brun et pierres très damé		Contemporain

2. Inventaire du mobilier archéologique

Tranchée	Fait	Matériau	Nb restes	Poids (g.)	Observation	Datation
01	09	Céramique	1	32	Panse	Indéterminé
03	10 Sd 02	Céramique	19	158	2 bords	Premier âge du Fer
04	14	Céramique	1	7	1 bord	Protohistoire
08	01	Céramique	2	34	Panse	Gallo- romain
09	05	Céramique	3	39,5	Goulot et bord (fracturé)	Moderne
03	10	Charbon		24,5	Sd 02	Premier âge du Fer
03	10	Charbon		2,5	Sd 01	Premier âge du Fer
03	10	Charbon		5	Sd 03	Premier âge du Fer
03	10	Charbon		1	Entre Sd 01 et 04	Premier âge du Fer
03	10	Lithique	24	4500	Grès et granite (quelques faces planes)	Premier âge du Fer
03	10 Sd 04	TCA		4600	10 ensembles de terre cuite prélevés pour 7 pesons	Premier âge du Fer
08	01	TCA	1	225	Bord de tuile plate	Gallo- romain

3. Inventaire des documents photographiques

Nom photo	Nb photo	Sujet/ type représentation	Auteur du doc.
0101	1	Coupe fossé 01 tranchée 01	D. Cahu
0102	2	Coupe fossé 02 tranchée 01	D. Cahu
0103	1	Coupe fossé 03 tranchée 01	D. Cahu
0104_0105	1	Coupe fossés 04, 05 tranchée 01	D. Cahu
0118	1	Coupe fossé 18 tranchée 01	D. Cahu
0119	1	Coupe fossé 19 tranchée 01	D. Cahu
0122	4	Coupe fossé 22 tranchée 01	D. Cahu
0217	2	Coupe fosse 17 tranchée 02	D. Cahu
0302	1	Coupe fossé 02 tranchée 03	D. Cahu
0310	17	Enclos ou maison circulaire 10 de la tranchée 03. Vues générales et de détail. Photos 15 à 17 après un dernier décapage	D. Cahu
0310_Cp05	5	Coupe 05 de l'enclos ou maison 10 tranchée 03	D. Cahu
0310_Cp06	5	Coupe 06 de l'enclos ou maison 10 tranchée 03	D. Cahu
0310_Sd01	4	Sondage 01 de l'enclos ou maison 10 tranchée 03	D. Cahu
0310_Sd02	7	Sondage 02 de l'enclos ou maison 10 tranchée 03	D. Cahu
0310_Sd03	3	Sondage 03 de l'enclos ou maison 10 tranchée 03	D. Cahu
0310_Sd04	9	Sondage 04 de l'enclos ou maison 10 tranchée 03	D. Cahu
0311	2	Eventuel poteau 11 tranchée 03, juste une pierre en surface et une tâche grisâtre	D. Cahu
0316	2	Eventuel poteau 16 tranchée 03, mais pas de fond	D. Cahu
04_Log1	1	Log 1 tranchée 4, coupe	D. Cahu
0403_0406	3	Coupes des fossés 03 à 06 tranchée 04	D. Cahu
0409_0410	2	Coupe fossés 09 et 10 tranchée 04	D. Cahu
0412	2	Coupe fossé 12 tranchée 04	D. Cahu
0413	2	Coupe fossé 13 tranchée 04	D. Cahu
0601	1	Coupe du fossé 01 tranchée 06	D. Cahu
0801	3	Coupe d'extrémité de fossé ou de fosse, St. 01 tranchée 08	D. Cahu
1103	1	Coupe du fossé 03 tranchée 11	D. Cahu
1202	1	Coupe du fossé 02 tranchée 12	D. Cahu
1203	1	Coupe du fossé 03 tranchée 12	D. Cahu
1206	3	Vue en plan St 06 tranchée 12, passage d'engins mécaniques ?	D. Cahu
1601	2	Coupe du fossé 01 tranchée 16	D. Cahu
1602	1	Coupe de l'extrémité du fossé 02 tranchée 16	D. Cahu
1801	1	Coupe du fossé 01 tranchée 18	D. Cahu
DSCF7916 à 7921	6	Vue des tranchées zone 2	D. Cahu

4. Inventaire des documents graphiques

N° planche	Support	Zone	Tranchée	Fait	Sujet/ observation	Auteur
1		1	01 à 11		Croquis des tranchées 01 à 11	
1	Calque polyester	1	04		Log 1	D. Cahu
1		1	01 à 08		Inventaires des faits tranchée 01 à 08	
2	Calque polyester	1	1 à 3		Plan au 100e des tranchées	D. Cahu
3		1	04 à 11		Plan au 100e des tranchées	
3	Calque polyester	1	06	01	Coupe, 1/20e	D. Cahu
3		1	11	03	Coupe, 1/20e	
3		1	08	01	Coupe, 1/20e	
4		1	04	04 à 06	Coupe, 1/20e	
4		1	01	03	Coupe, 1/20e	
4		1	01	18	Coupe, 1/20e	
4		1	02	17	Coupe, 1/20e	
4		1	04	09 et 10	Coupe, 1/20e	
4	Calque polyester	1	01	02	Coupe, 1/20e	D. Cahu
4		1	01	05	Coupe, 1/20e	
4		1	01	22 et 25	Coupe, 1/20e	
4		1	02	06	Coupe, 1/20e	
4		1	04	12	Coupe, 1/20e	
4		1	01	01	Coupe, 1/20e	
4		1	01	19	Coupe, 1/20e	
4		1	03	02	Coupe, 1/20e	
4		1	04	13	Coupe, 1/20e	
5		Calque polyester	1	03	09 et 10	
5	1		03	09 et 10	Coupes des sondages 1 à 6 de l'enclos 03.10, 1/20e	
5	1		03	11	Plan et coupe, 1/20e	
5	1		03	16	Plan et coupe, 1/20e	
6		2	12 à 20		Croquis des tranchées 12 à 20	D. Cahu
6		2	12 à 16		Inventaire des faits des tranchées 12 à 16	
6	Calque polyester	2	16	01	Coupe, 1/20e	A. Nové-Josserand
6		2	12	02	Coupe, 1/20e	
6		2	12	03	Coupe, 1/20e	
6		2	16	02	Coupe, 1/20e	
6		2	18	01	Coupe, 1/20e	

5. Inventaire des documents écrits

N° d'inventaire de la liasse	Description	Auteur(s) des documents
1	Listing des faits par tranchée	D. Cahu/ A. Nové-Josserand

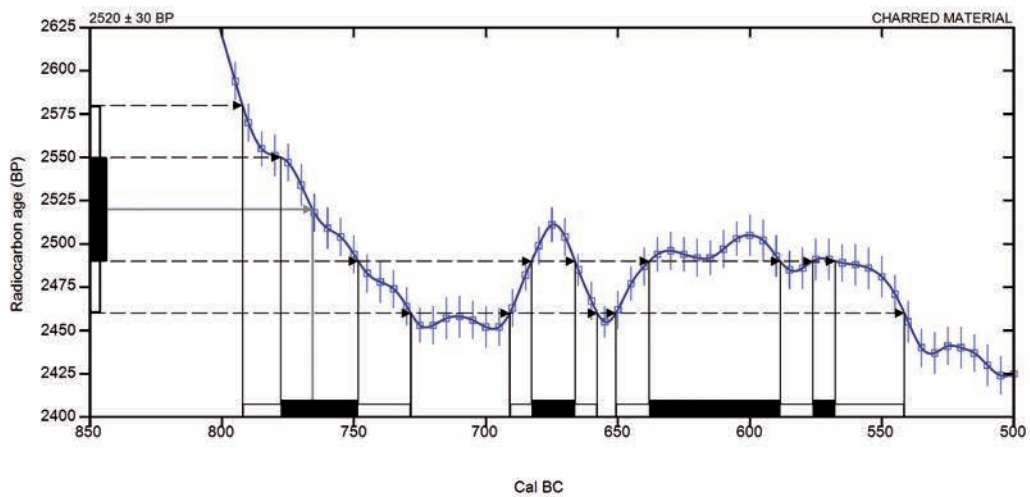
Datation radiocarbone

Tr 03 F. 10, Sd 02

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -27 ‰ : lab. mult = 1)

Laboratory number	Beta-414538
Conventional radiocarbon age	2520 ± 30 BP
Calibrated Result (95% Probability)	Cal BC 790 to 730 (Cal BP 2740 to 2680) Cal BC 690 to 660 (Cal BP 2640 to 2610) Cal BC 650 to 540 (Cal BP 2600 to 2490)
Intercept of radiocarbon age with calibration curve	Cal BC 765 (Cal BP 2715)
Calibrated Result (68% Probability)	Cal BC 780 to 750 (Cal BP 2730 to 2700) Cal BC 685 to 665 (Cal BP 2635 to 2615) Cal BC 640 to 590 (Cal BP 2590 to 2540) Cal BC 575 to 570 (Cal BP 2525 to 2520)



Database used
INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario
A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322
References to INTCAL13 database
Reimer P.J. et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887., 2013.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

Pluzunet, Site du Quelven

Chronologie

Contemporain
Moderne
Protohistoire
Premier âge du Fer

Le projet de construction d'une serre légumière et d'un bâtiment à caractère industriel est l'occasion de réaliser cette toute première intervention archéologique sur la commune de Pluzunet. Nous nous situons dans les Côtes d'Armor, entre Guingamp (20 km au sud est) et Lannion (15 km au nord- nord ouest).

Plus précisément, le diagnostic se place en contexte rural 3 km à l'est du bourg de Pluzunet. Deux zones ont été étudiées de part et d'autre de la route départementale 93, une première à l'est de 19789 m², une seconde à l'ouest de 15287 m². Cet axe routier nord-sud s'inscrit d'ailleurs dans les pas d'une voie ancienne qui reliait Carhaix à Tréguier.

Ces deux lots ne sont pas en vis-à-vis, si bien que les données recueillies ne se répondent pas.

Sujets et thèmes

Parcellaire
Cercle fossoyé
interrompu à probable
vocation funéraire

A l'ouest, les quelques faits mis au jour ne concernent que des trames parcellaires assez légères. En premier lieu, il est question d'une bande de roulement clairement contemporaine. Ce sont ensuite deux linéaires fossoyés inscrits sur le cadastre napoléonien. Enfin, deux maigres réseaux de fossés semblent inédits et pourraient remonter à la protohistoire.

Mobilier

Céramique, pesons de
terre cuite, bord de
tuile

A l'est, les résultats sont plus prononcés. Comme sur la parcelle ouest, nous rencontrons d'abord une trame fossoyée moderne à contemporaine. Seule une éventuelle extrémité de fossé permet de supposer la mise en valeur de ce territoire pendant l'Antiquité.

Puis trois orientations parcellaires principales, discordantes du cadastre napoléonien de 1834, se dégagent et marquent une organisation ancienne. Aucun mobilier ne leur est attaché, elles restent donc très mal datées, même si la protohistoire peut être envisagée. Ces trois trames principales ont connu de nombreuses reprises : deux à trois fossés parallèles peuvent s'observer sur chacun de ces axes, et ponctuellement des curages ou recouvrements se constatent.

Dans la moitié est de l'emprise du diagnostic, une organisation environ sud ouest- nord est avec un retour nord ouest- sud est pourrait être le départ d'un vaste enclos parcellaire quadrangulaire. A l'intérieur de celui-ci, accolé à sa limite ouest, un cercle fossoyé interrompu a été exploré et entièrement fouillé. Il est complètement isolé, et malgré une large ouverture de la zone (14%), aucune structure ne vient compléter les données. Il est partiellement détruit par une probable bande de roulement contemporaine. Son diamètre extérieur est de 8,40 m pour un fossé large de 0,40 m et profond de 0,20 m avec un profil simple en cuvette. Au sud est se remarque une interruption. Deux rejets spécifiques et ponctuels (pesons au nord et vidange de foyer au niveau de l'accès) sont les seules traces anthropiques de son comblement. Une datation C14 pratiquée sur des charbons prélevés au niveau de l'entrée fournit un éventail chronologique compris entre 790 et 540 av. J.-C. La question de la fonction de ce cercle pose problème : est-ce une maison, ou un enclos circulaire à vocation funéraire ? Pour les deux hypothèses, en comparant avec les données existantes, des arguments peuvent être avancés. Cependant, le remplissage du fossé circulaire, l'absence d'aménagements spécifiques de son creusement, ainsi que l'inexistence de structures annexes, plaident à mon sens pour un enclos circulaire à probable vocation funéraire.

Quoi qu'il en soit, enclos ou habitat, proche et certainement hors emprise, un habitat ou une nécropole est sans aucun doute en lien avec cette structure circulaire ; celui-ci ou celle-ci s'insère alors probablement dans la trame parcellaire que met en avant ce diagnostic.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737
35577 CESSON-SEVIGNE Cédex
Tél. 02 23 36 00 40 Fax 02 23 36 00 50

www.inrap.fr